

Siaka Sidibé
Octobre 2025

Inégalités au Mali à partir des données brutes de Mali-Mètre

(2015-2025)

Imprint

Editeur

Friedrich-Ebert-Stiftung
Faso Kanu
BP. 428 Bamako - Mali
Tel. +223 44 90 60 30 - 44 90 60 29
E-Mail: info@fes-mali.org
Site web : [↗ www.mali.fes.de](http://www.mali.fes.de)

Département d'édition

Département Afrique

Responsables

Svenja BODE, Représentante Résidente
Abdourhamane DICKO, Directeur des programmes

Contact

Svenja BODE
Svenja.Bode@fes.de

Design/Layout

Abdoul Malick ALMAIMOUNE

Conception de la première page

Abdoul Malick ALMAIMOUNE

Impression et production

Les opinions exprimées dans cette publication ne sont pas nécessairement celles de la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES). L'utilisation commerciale des médias publiés par la FES n'est pas autorisée sans le consentement écrit de la FES. Les publications de la FES ne peuvent pas être utilisées à des fins de campagne électorale.

Octobre 2025

© Friedrich-Ebert-Stiftung, Bureau Mali, 2025

ISBN 978-99952-75-51-8

D'autres publications de la Friedrich-Ebert-Stiftung sont disponibles ici : [↗ www.fes.de/publikationen](http://www.fes.de/publikationen)

Siaka Sidibé
Octobre 2025

Inégalités au Mali à partir des données brutes de Mali-Mètre

(2015-2025)

Sommaire

Liste des figures	3
Liste des abréviations	4
Liste des tableaux	5
1. Introduction	6
2. Méthodologie	7
3. Inégalités d'accès aux services sociaux	9
4. Inégalités de participation citoyenne et gouvernance	17
5. Inégalités de perception et conscience citoyenne face à la justice et à la gouvernance	23
6. Évolution des inégalités (2015-2025)	28
7. Recommandations opérationnelles	38
8. Conclusion	39

Liste des figures

Les chiffres contenus dans les figures sont exprimés en pourcentage.

Fig. 1 Part des citoyen.ne.s citant la santé parmi les trois défis principaux, selon la région (2025)	9
Fig. 2 Proportion des répondant.e.s considérant la santé comme un défi, selon leur statut professionnel (2025)	10
Fig. 3 Répartition par sexe des citoyen.ne.s percevant l'accès à la santé comme l'un des trois principaux défis (2025)	10
Fig. 4 Proportion des citoyen.ne.s citant la santé parmi les trois principaux défis, selon le niveau de formation (2025)	11
Fig. 5 Proportion des citoyen.ne.s citant la santé parmi les trois principaux défis,	11
Fig. 6 Part des citoyen.ne.s citant la santé parmi les trois défis principaux, selon la région (2025)	12
Fig. 7 Proportion des citoyen.ne.s citant l'éducation parmi les trois principaux défis, selon le niveau de formation (2025)	12
Fig. 8 Proportion des citoyen.ne.s citant l'éducation parmi les trois principaux défis, selon le statut socio-professionnel (2025)	13
Fig. 9 Proportion des citoyen.ne.s citant l'éducation parmi les trois principaux défis, selon la tranche d'âge (2025)	13
Fig. 10 Proportion des citoyen.ne.s déclarant une confiance totale ou nulle en la justice, selon la région (2025)	14
Fig. 11 Proportion des citoyen.ne.s exprimant une confiance totale ou nulle en la justice, selon le niveau d'instruction (2025)	14
Fig. 12 Proportion des citoyen.ne.s se sentant en sécurité dans leur environnement immédiat, selon la région (2025)	15
Fig. 13 Proportion des citoyen.ne.s se sentant en sécurité dans leur environnement immédiat, selon le sexe (2025)	15
Fig. 14 Proportion des citoyen.ne.s se sentant en sécurité dans leur quartier, selon le statut socio-professionnel (2025)	16
Fig. 15 Proportion des citoyen.ne.s n'ayant pas participé au dialogue inter-maliens par manque d'information ou d'invitation, selon le sexe (2025)	17
Fig. 16 Proportion des citoyen.ne.s n'ayant pas participé au dialogue inter-maliens par manque d'information ou d'invitation, selon la tranche d'âge (2025).	18
Fig. 17 Proportion des citoyen.ne.s n'ayant pas participé au dialogue inter-maliens par manque d'information ou d'invitation, selon la région (2025).	19
Fig. 18 Proportion des citoyen.ne.s n'ayant pas participé au dialogue inter-maliens par manque d'information ou d'invitation, selon le statut socio-professionnel (2025)	20
Fig. 19 Proportion des citoyen.ne.s n'ayant pas participé au dialogue inter-maliens par manque d'information ou d'invitation, selon le niveau de formation (2025)	20
Fig. 20 Proportion des citoyen.ne.s n'ayant pas participé au dialogue inter-maliens par manque d'information ou d'invitation, selon le sexe (2025).	21
Fig. 21 Perception de l'inclusivité du dialogue inter-maliens selon l'âge (2025)	21

Fig. 22 Perception de l'inclusivité du dialogue inter-maliens parmi les participant.e.s, selon la région (2025)	22
Fig. 23 Perception de l'inclusivité du dialogue inter-maliens parmi les participant.e.s selon la profession (2025)	22
Fig. 24 Perception de la corruption selon le niveau d'instruction	24
Fig. 25 Perception de l'impunité au Mali selon le sexe (2025)	25
Fig. 26 Perception de l'impunité au Mali selon la région (2025)	26
Fig. 27 Perception de l'impunité au Mali selon le niveau d'instruction (2025)	26

Liste des abréviations

FES	Friedrich-Ebert-Stiftung
INSTAT	Institut National de la Statistique
MM	Mali-Mètre
NSP	Ne sait pas
ODHD	Observatoire pour la défense des droits de l'homme et de la Démocratie au Mali
ONG	Organisation non-gouvernementale
PBSG	Stratégie nationale de Planification et de Budgétisation Sensible au Genre
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRODEC	Programme Décennal de Développement de l'Education
PTF	Partenaires Techniques et Financiers

Liste des tableaux

Les chiffres contenus dans les tableaux sont exprimés en pourcentage.

Tab. 1	Perception de la corruption dans la justice selon les régions (2025) . .	23
Tab. 2	Perception de l'impunité au Mali selon le statut socio-professionnel (2025)	27
Tab. 3	Proportion de citoyen.ne.s citant l'accès à la santé parmi les trois principaux défis, par région et par année (MM8 à MM16)	28
Tab. 4	Proportion de citoyen.ne.s citant l'accès à la santé parmi les trois principaux défis, selon le sexe et par édition du Mali-Mètre (MM8 à MM16)	29
Tab. 5	Proportion de citoyen.ne.s citant l'accès à la santé parmi les trois principaux défis, selon la tranche d'âge et par édition du Mali-Mètre (MM8 à MM16)	29
Tab. 6	Proportion de citoyen.ne.s citant l'accès à l'éducation parmi les trois principaux défis, selon la région et par édition de Mali-Mètre (MM8 à MM16)	30
Tab. 7	Proportion de citoyen.ne.s citant l'accès à l'éducation parmi les trois principaux défis, selon le niveau d'éducation et par édition de Mali-Mètre (MM8 à MM16)	31
Tab. 8	Proportion de citoyen.ne.s citant l'accès à l'éducation parmi les trois principaux défis, selon le groupe d'âge et par édition du Mali-Mètre (MM8 à MM16)	32
Tab. 9	Proportion de citoyen.ne.s citant l'accès à l'éducation parmi les trois principaux défis, selon le sexe et par édition du Mali-Mètre (MM8 à MM16)	33
Tab. 10	Proportion de citoyen.ne.s ayant totalement confiance en la justice malienne, selon la profession et par édition du Mali-Mètre (MM8 à MM16)	34
Tab. 11	Proportion de citoyen.ne.s ayant totalement confiance en la justice malienne, selon la région et par édition du Mali-Mètre (MM8 à MM16)	36
Tab. 12	Proportion de citoyen.ne.s ayant totalement confiance en la justice malienne, selon le niveau d'instruction et par édition du Mali-Mètre (MM8 à MM16)	37

1. Introduction

Contexte

Au Mali, les inégalités perçues ou vécues en matière d'accès aux services essentiels – éducation, santé, justice, sécurité – ainsi que dans la gouvernance et la participation citoyenne, constituent des enjeux centraux dans la construction d'un État inclusif et légitime. Dans un contexte marqué par des crises politiques répétées, des défis sécuritaires persistants, et une recomposition des alliances institutionnelles et sociales, la question de l'équité territoriale, sociale et générationnelle mérite d'être interrogée.

Depuis 2012, Mali-Mètre, l'enquête d'opinion de la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES), constitue un outil de référence dans la collecte et l'analyse des opinions citoyennes sur la gouvernance, les politiques publiques et les dynamiques sociétales au Mali. À travers des éditions régulières, Mali-Mètre permet de suivre l'évolution des perceptions dans certains domaines, de capter les attentes prioritaires des citoyen.ne.s et d'identifier les dynamiques de confiance, de satisfaction ou de rejet envers les institutions. Ce suivi dans le temps offre une lecture précieuse sur les tendances de fond qui structurent le rapport entre l'État et la société.

Justification

Une analyse récente des données brutes du Mali-Mètre met en lumière des inégalités marquées en lien avec la problématique de l'emploi des jeunes. Ces disparités, loin d'être marginales, traduisent des formes d'exclusion sociale, économique et territoriale qui méritent d'être rigoureusement analysées. Ce rapport propose de thématiser ces inégalités afin d'en apprécier l'ampleur et d'en examiner les implications sur la gouvernance publique, tant du

point de vue de l'État que des citoyen.ne.s. L'analyse se concentre sur les effets de ces inégalités sur l'accès et l'utilisation des services essentiels tels que la justice, l'éducation, la sécurité et l'information, tout en mettant en lumière les perceptions et attentes vis-à-vis des institutions et des acteur.e.s de gouvernance.

Objet de l'analyse

Cette analyse porte sur l'exploitation des données brutes du Mali-Mètre couvrant la période 2015–2025, dans le but de comprendre les dynamiques d'inégalités au sein des différentes catégories sociales et entre les localités. L'objectif est d'évaluer ces inégalités à travers le prisme de l'accès aux services essentiels – notamment la justice, la sécurité, l'éducation, la santé, l'information, la gouvernance, ainsi que le processus électoral – et d'en dégager les implications potentielles sur la cohésion sociale et la confiance institutionnelle.

L'analyse s'appuie sur les axes suivants :

- Identifier et catégoriser les formes d'inégalités existantes ;
- Analyser les causes probables de ces inégalités ;
- Examiner les conséquences de ces inégalités, en particulier sur les jeunes et les femmes ;
- Formuler des recommandations concrètes en faveur d'une gouvernance plus équitable et d'un meilleur accès aux services pour tous.

2. Méthodologie

La présente étude repose sur une approche méthodologique rigoureuse alliant analyse statistique, comparaison longitudinale et lecture thématique croisée. Elle vise à documenter les inégalités perçues ou vécues par les Maliens dans l'accès aux services essentiels et la gouvernance, en s'appuyant sur les données issues des différentes éditions du Mali-Mètre produites entre 2015 et 2025.

Sources de données

La source principale de cette étude est constituée par les bases de données issues des éditions du Mali-Mètre, notamment les éditions 8 à 16, accessibles sous format SPSS (.sav). Ces données sont complétées et enrichies par :

- Les questionnaires structurés de Mali-Mètre, harmonisés pour permettre des analyses comparatives sur la période ;
- Les rapports thématiques précédemment publiés par la FES ;

Des références secondaires pertinentes, notamment :

- l'étude de l'ODHD sur les inégalités freinant la croissance inclusive (2020),
- les publications statistiques de l'INSTAT (ex. : Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages, 2023),
- les analyses Afrobarometer de 2020 sur les inégalités et violences,
- et les documents politiques et exploratoires liés aux services sociaux de base et à la gouvernance.

Échantillon et représentativité

Mali-Mètre repose sur des échantillons représentatifs au niveau national, construits selon un tirage aléatoire stratifié. Chaque édition couvre généralement environ 2 000 à 2 200 individus âgés de 18 ans et plus, sélectionnés à travers les capitales régionales. L'échantillon respecte la diversité régionale, le genre et la structure démographique du pays. Les poids d'échantillonnage ont été pris en compte dans les analyses statistiques pour garantir la représentativité.

Démarche analytique

La démarche d'analyse repose sur plusieurs niveaux complémentaires :

- **Analyse descriptive** : exploration des variables clés, distribution des opinions et comparaisons selon les caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, niveau d'éducation, statut matrimonial, région, etc.) ;
- **Analyse longitudinale** : mise en perspective des évolutions temporelles entre 2015 et 2025, afin de détecter des tendances, ruptures ou continuités ;
- **Analyse multivariée** : application de techniques statistiques avancées (tests de khi-deux¹, régressions logistiques, analyses factorielles, le cas échéant) pour identifier les corrélats des perceptions d'inégalité et mesurer l'effet indépendant de certaines variables explicatives ;
- **Approche sensible au genre et à la jeunesse** : désagrégation systématique des indicateurs selon le sexe et les classes d'âge afin de mettre en évidence les inégalités spécifiques vécues par les femmes et les jeunes ;
- **Croisement thématique** : articulation entre les différentes dimensions d'inégalité (éducation, santé, sécurité, justice, gouvernance) et les perceptions de participation citoyenne, de confiance institutionnelle ou d'accès aux services.

Limites méthodologiques

Malgré la richesse des données et la rigueur de l'approche, certaines limites doivent être soulignées :

- L'analyse repose sur des perceptions subjectives, qui peuvent être influencées par le contexte ou les expériences individuelles ;
- Les variations de formulation entre certains rounds ont nécessité des opérations de recodage ou d'harmonisation pour garantir la comparabilité ;
- Les zones rurales profondes sont sous-représentées dans

¹ Le test du khi² (ou chi carré) est un test statistique permettant de déterminer si une différence observée entre plusieurs groupes (ex. : hommes et femmes, régions, niveaux d'instruction...) est significative ou due au hasard. Une valeur de $p < 0,05$ signifie que l'écart observé est statistiquement significatif, c'est-à-dire qu'il reflète une réelle disparité.

certaines éditions, ce qui peut affecter l'exhaustivité de l'analyse territoriale. Cependant, cette limitation ne remet pas en cause la représentativité globale des échan-

tillons, qui respectent les standards méthodologiques du Mali-Mètre.

3.

Inégalités d'accès aux services sociaux

Accès à la santé

L'analyse du Mali-Mètre révèle que la santé est perçue comme un défi prioritaire par certaines catégories de population. Cette préoccupation varie selon la région (écarts marqués entre zones), le statut socio-professionnel (les non-salariés et précaires sont plus inquiets), le sexe (les hommes plus que les femmes), le niveau d'instruction (les moins instruits sont les plus concernés) et l'âge (surtout les 36-55 ans).

Région de résidence : de fortes disparités territoriales

Les proportions les plus élevées de personnes identifiant la santé comme un défi majeur se trouvent à Sikasso (25,4%),

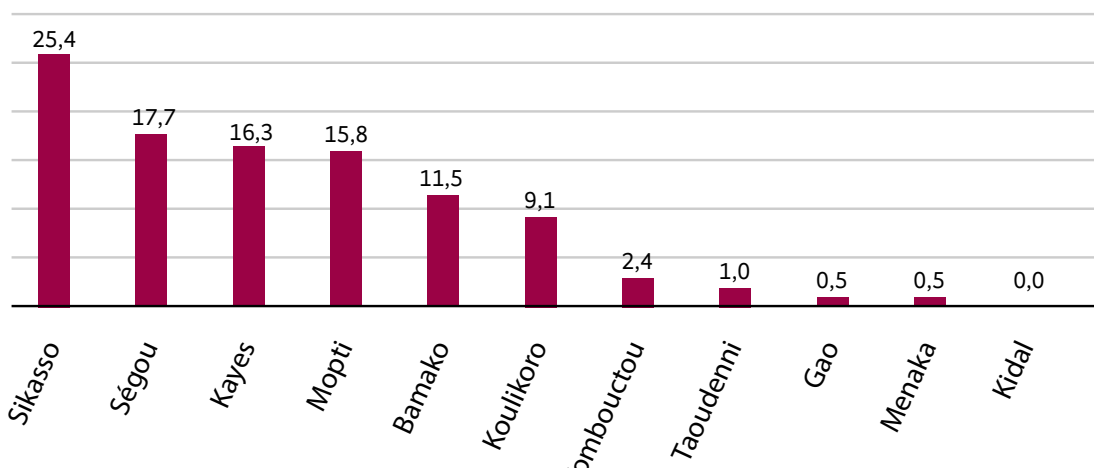
Kayes (16,3%), Ségou (17,7%) et Mopti (15,8%). En revanche, les régions de Gao (0,5%), Kidal (0%) et Ménaka (0,5%) affichent les taux les plus faibles.

Ces différences peuvent s'expliquer par plusieurs raisons. Dans les régions dites du Nord, comme Gao ou Ménaka, l'insécurité est très présente. Les gens sont donc plus inquiets pour leur sécurité, et la santé passe après.

Dans le Sud, même dans les villes, beaucoup de personnes continuent de dire que la santé est un vrai problème. Cela montre qu'il y a trop peu de centres de santé en dehors de Bamako. D'après le rapport de l'ODHD (2020), Bamako, qui regroupe seulement 13 % de la population du pays, possède plus de 60 % des cliniques privées et tous les grands hôpitaux nationaux.

Part des citoyen.ne.s citant la santé parmi les trois défis principaux, selon la région (2025)

Fig. 1



Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

Statut socio-professionnel : vulnérabilité des travailleurs/euses du secteur informel

La santé est perçue comme un défi majeur par 39,7% des travailleurs à leur propre compte, 12% des salarié.e.s du privé, et 16,7% des femmes au foyer. En revanche, seulement 2,9% des élèves/étudiants et 3,8% des sans-emploi citent la santé parmi les trois défis.

Ce faible taux chez les personnes sans emploi ou les étudiant.e.s peut s'expliquer par un accès relativement plus

fréquent aux structures publiques subventionnées (écoles, soins gratuits pour certains cas), ou par le fait que d'autres priorités (emploi, sécurité, pouvoir d'achat) dominent leurs préoccupations.

En revanche, les personnes en situation de travail informel, en particulier les indépendant.e.s, sont beaucoup plus nombreux/ses à considérer la santé comme un problème prioritaire, ce qui souligne leur exposition accrue aux risques sanitaires. Ceux-ci n'ont souvent pas accès à une couverture santé ou à des dispositifs de protection sociale,

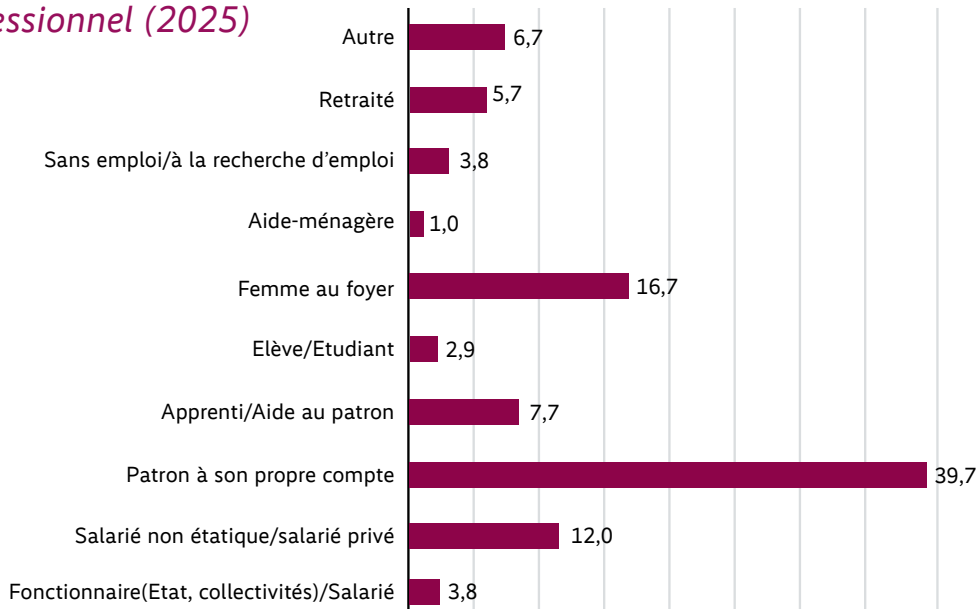
contrairement aux salarié.e.s du secteur formel.

Selon l'EMOP (INSTAT, 2023), moins de 15 % des Malien.ne.s bénéficient d'une couverture sanitaire, ce qui ac-

centue les inégalités selon le statut professionnel. Cette situation plaide pour un renforcement de la sécurité sociale, notamment en faveur des travailleurs du secteur informel, des femmes non salariées, et des jeunes.

Fig. 2

Proportion des répondant.e.s considérant la santé comme un défi, selon leur statut professionnel (2025)



Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

Sexe : perception plus forte chez les hommes

Paradoxalement, 57,9% des répondants ayant cité la santé sont des hommes, contre 42,1% de femmes. Cette différence est statistiquement significative². Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette tendance :

→ l'activité économique plus soutenue des hommes peut

rendre l'accès aux soins plus urgent pour eux ;

→ les femmes, souvent reléguées aux soins familiaux, pourraient considérer les défis de santé comme un sujet ordinaire et non prioritaire ;

→ une faible déclaration des besoins sanitaires due à des normes de genre.

Fig. 3

Répartition par sexe des citoyen.ne.s percevant l'accès à la santé comme l'un des trois principaux défis (2025)



Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

² p=0,014

Niveau d'instruction : un enjeu plus cité par les moins éduqués

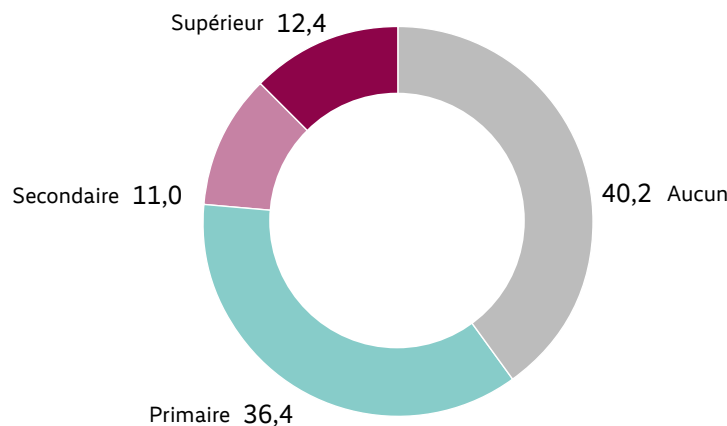
Les personnes sans instruction formelle sont celles qui citent le plus la santé comme défi (40,2%), suivies des personnes ayant un niveau primaire (36,4%). Les proportions chutent chez les personnes instruites au secondaire (11%) et

au supérieur (12,4%).

Ce constat traduit une prise de conscience plus forte des barrières à l'accès aux soins chez les populations moins éduquées, souvent plus exposées à l'automédication, au manque d'information sanitaire ou aux coûts prohibitifs.

Proportion des citoyen.ne.s citant la santé parmi les trois principaux défis, selon le niveau de formation (2025)

Fig. 4



Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

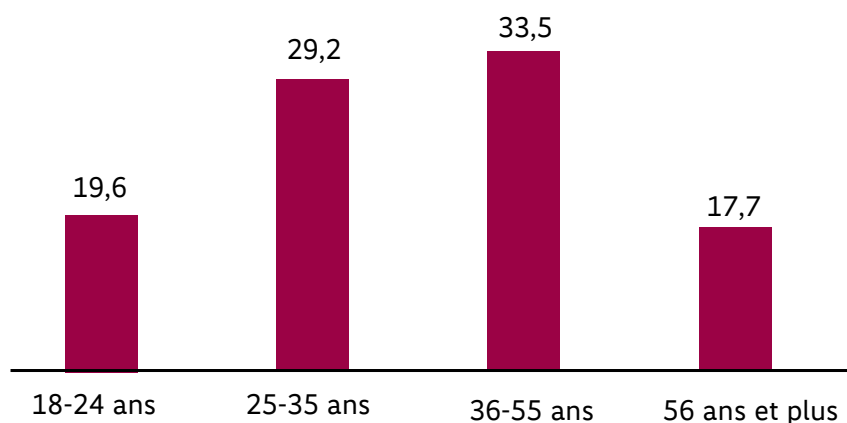
Tranche d'âge : la santé, préoccupation croissante avec l'âge

La perception de la santé comme défi augmente avec l'âge jusqu'à 55 ans : 19,6 % chez les 18-24 ans, 29,2 % chez les 25-35 ans, 33,5 % chez les 36-55 ans, avant de baisser à 17,7 % après 56 ans. Cette progression reflète une vulnérabilité croissante aux besoins médicaux avec l'âge actif, période durant laquelle les charges familiales et profession-

nelles augmentent. Les adultes en activité sont souvent confrontés au coût élevé des soins, à la faible couverture maladie et à la qualité des services disponibles. Selon l'INSTAT (2021) et l'ODHD (2020), l'insuffisance d'infrastructures et le coût des médicaments sont parmi les principales causes de renoncement aux soins. Le recul de cette perception après 56 ans pourrait s'expliquer par une résignation ou par un moindre recours aux soins faute de moyens ou de mobilité.

Proportion des citoyen.ne.s citant la santé parmi les trois principaux défis, selon la tranche d'âge (2025)

Fig. 5



Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

Accès à l'éducation

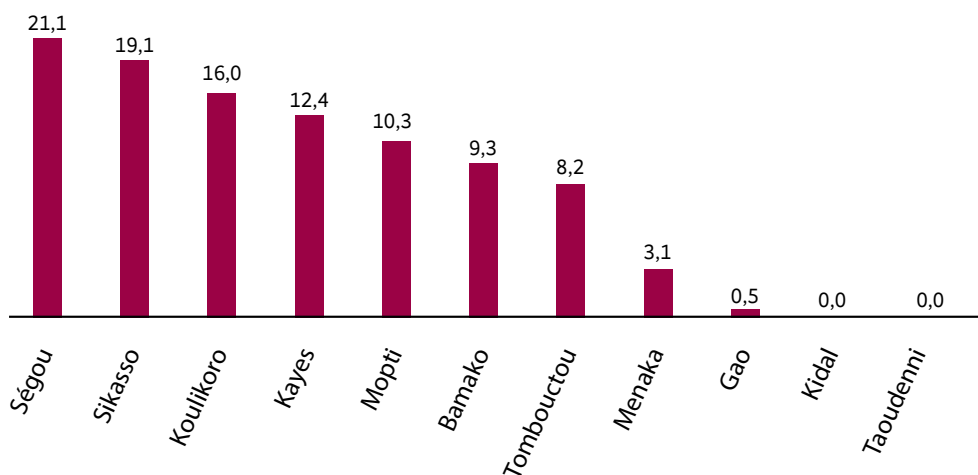
L'analyse statistique des données du Mali-Mètre (édition 16) montre que la perception de l'éducation comme défi national prioritaire varie significativement³ selon la région de résidence, le niveau d'instruction, le statut socio-professionnel et l'âge des enquêtés. Ces résultats indiquent une sensibilité différenciée aux enjeux éducatifs en fonction des profils sociodémographiques.

Région : disparités régionales marquées

La proportion de personnes déclarant l'éducation comme un défi est significativement plus élevée dans certaines régions comme Ségou (21,1%), Sikasso (19,1%) ou Tombouctou (8,2%), et quasiment absente à Kidal et Taoudenni (0%). Cela reflète des disparités territoriales persistantes dans l'accès aux services éducatifs, exacerbées par les conflits, l'insécurité ou l'éloignement des infrastructures scolaires. Les régions du nord sont particulièrement touchées, comme le montre également l'étude de l'ODHD (2020) sur les inégalités territoriales.

Fig. 6

Proportion des citoyen.ne.s citant l'éducation parmi les trois principaux défis, selon la région (2025)



Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

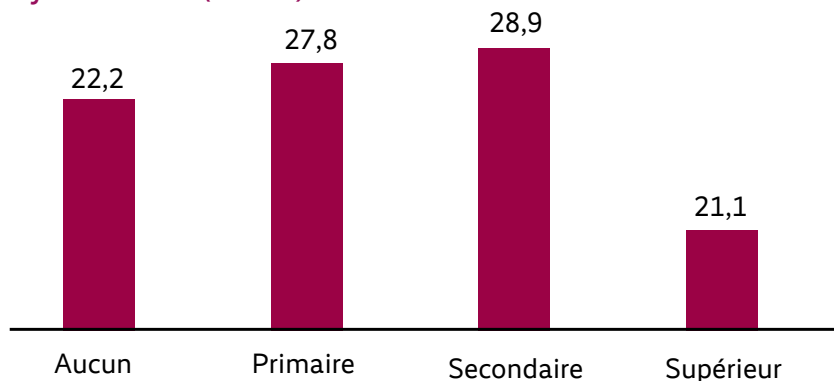
Niveau d'instruction : une critique plus marquée chez les instruits

L'accès à l'éducation est davantage perçu comme un problème par les personnes ayant atteint un niveau secondaire (28,9%) ou supérieur (21,1%), contre 22,2% chez les per-

sonnes sans instruction. Ces résultats peuvent sembler contre-intuitifs, mais ils révèlent que les individus plus instruits, mieux informés sur les standards éducatifs, sont plus critiques face à la qualité ou à l'équité du système éducatif malien, rejoignant les constats d'Afrobarometer (2020) sur la perception des services publics.

Fig. 7

Proportion des citoyen.ne.s citant l'éducation parmi les trois principaux défis, selon le niveau de formation (2025)



Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

³ tests du χ^2 significatifs, $p < 0,05$

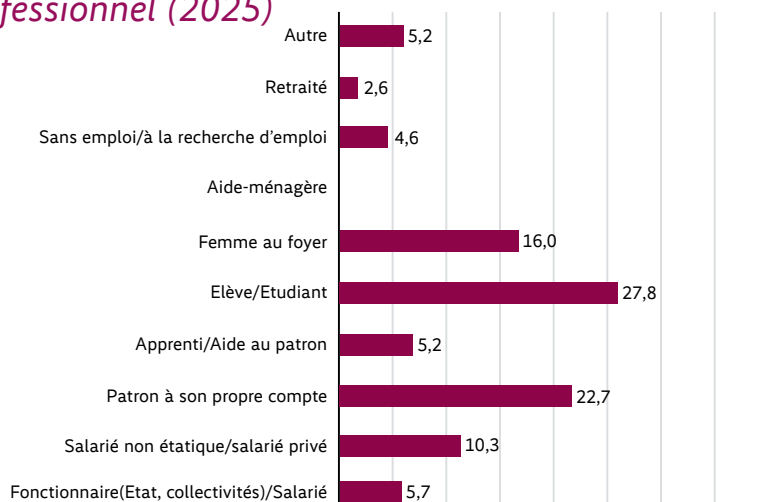
Statut socio-professionnel : les jeunes en formation et actifs plus préoccupés

Les élèves et étudiant-es (27,8 %) sont les plus nombreux à percevoir l'éducation comme un défi prioritaire, suivis par les femmes au foyer (16 %) et les salariés du privé (10,3 %). À l'opposé, les fonctionnaires (5,7 %) et les sans emploi (4,6 %) expriment cette préoccupation de manière moins marquée. Ce contraste souligne une sensibilité accrue des

jeunes en formation ou récemment insérés sur le marché du travail, directement exposés aux lacunes du système éducatif (qualité, accessibilité, débouchés). En revanche, les catégories plus stables ou éloignées du système éducatif formel semblent moins concernées, probablement en raison d'attentes moindres ou de priorités différentes (revenus, soins, sécurité). Cette lecture confirme l'importance d'un regard générationnel et statutaire sur les inégalités perçues en matière d'éducation.

Proportion des citoyen.ne.s citant l'éducation parmi les trois principaux défis, selon le statut socio-professionnel (2025)

Fig. 8



Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

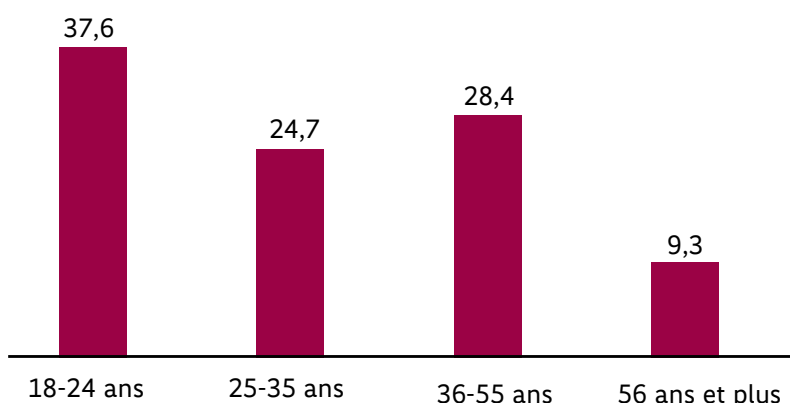
Tranche d'âge : l'éducation, priorité des plus jeunes

Les jeunes de 18–24 ans (37,6 %) sont nettement plus nombreux à percevoir l'éducation comme un défi, loin devant les personnes de 56 ans et plus (9,3 %). Cette différence marquée traduit une préoccupation directe des jeunes, qui sont en formation ou en recherche d'opportunités professionnelles, donc particulièrement exposés aux insuffisances du système éducatif. À l'inverse, les adultes plus âgés, sou-

vent hors du cycle éducatif, semblent accorder moins d'importance immédiate à cette problématique. Cette tendance est confirmée par les données de l'INSTAT, qui indiquent que les jeunes expriment davantage d'attentes en matière d'éducation et d'employabilité, éléments essentiels pour leur insertion sociale et économique. L'éducation constitue ainsi un enjeu générationnel central, à la croisée des aspirations personnelles et des défis structurels du pays.

Proportion des citoyen.ne.s citant l'éducation parmi les trois principaux défis, selon la tranche d'âge (2025)

Fig. 9



Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

Accès à la justice

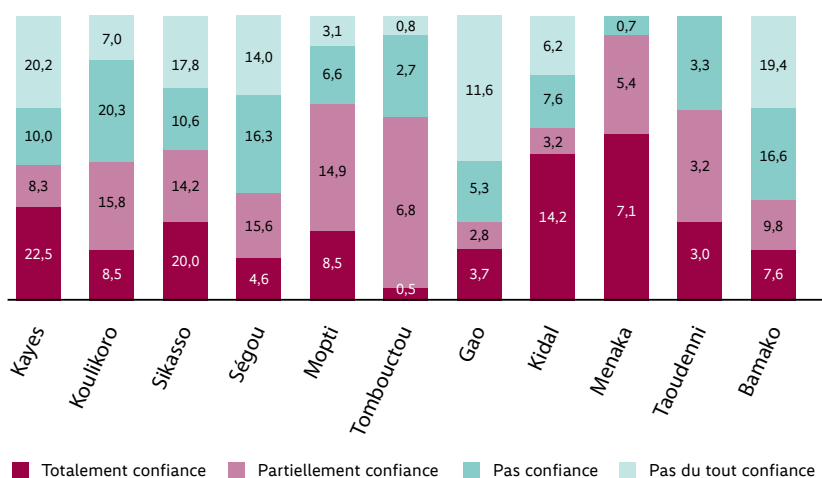
L'analyse statistique du Mali-Mètre (édition 16) révèle que la perception de la justice malienne varie significativement⁴ selon deux facteurs : la région de résidence et le niveau d'instruction. Ces différences montrent des inégalités dans la confiance accordée au système judiciaire, en fonction du contexte territorial et du capital éducatif.

Région : confiance très variable selon les territoires

La région de Kayes concentre la plus grande part de personnes déclarant une totale confiance (22,5%) en la justice. À l'inverse, Bamako (19,4%) et Gao (11,6%) comptent plus de personnes exprimant une absence totale de confiance, illustrant une défiance marquée dans les zones urbaines ou en proie à l'instabilité. Ces résultats reflètent les déséquilibres d'accès et la perception d'un système judiciaire inégal selon les territoires, un constat partagé par l'étude de l'OD-HD (2020).

Proportion des citoyen.ne.s déclarant une confiance totale ou nulle en la justice, selon la région (2025)

Fig. 10



Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

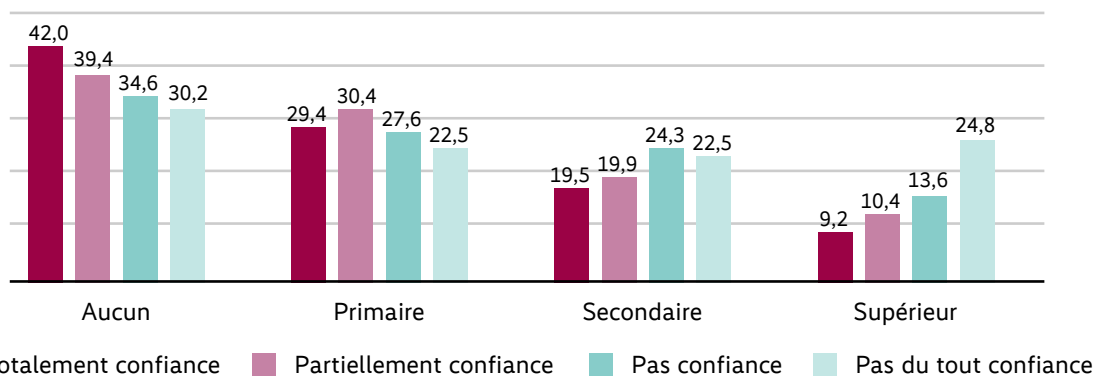
Niveau d'instruction : les plus éduqués plus critiques

Les personnes sans instruction sont plus nombreuses à avoir totalement confiance (42%) que les personnes ayant un niveau supérieur (9,2%). À l'opposé, 24,8% des per-

sonnes instruites au supérieur déclarent ne pas du tout faire confiance à la justice. Cela montre une exigence accrue chez les instruits, souvent mieux informés des pratiques judiciaires et donc plus critiques face aux dysfonctionnements.

Proportion des citoyen.ne.s exprimant une confiance totale ou nulle en la justice, selon le niveau d'instruction (2025)

Fig. 11



Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

⁴ La région de résidence ($p < 0,001$, V de Cramer=0,206) et le niveau d'instruction ($p < 0,001$, V de Cramer=0,090).

Accès à la sécurité

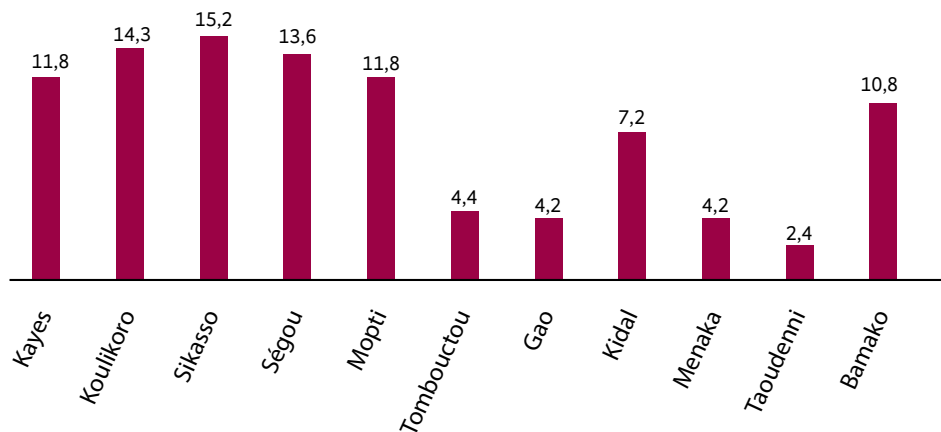
L'analyse statistique des données de Mali-Mètre (édition 16) révèle des différences significatives dans la perception de la sécurité selon trois principales variables : la région de résidence, le sexe et le statut socio-professionnel des personnes interrogées. Ces écarts mettent en lumière des disparités d'expériences de l'insécurité, souvent liées au contexte géographique ou aux conditions de vie, comme le montrent les données de l'Afrobarometer (2020) et de l'ODHD (2020). À l'inverse, les différences ne sont pas statistiquement significatives selon l'âge ou le niveau d'instruction.

Région : des perceptions fortement marquées par le contexte local

La sécurité est davantage perçue comme accessible dans les régions de Koulikoro (14,3%), Sikasso (15,2%), et Ségou (13,6%). En revanche, les régions comme Gao (4,2%), Ménaka (4,2%), Taoudenni (2,4%) et Tombouctou (4,4%) rapportent des perceptions nettement plus faibles. Ces disparités illustrent les effets directs de l'insécurité, déjà documentés par l'ODHD (2020) et l'Afrobarometer (2020).

Fig. 12

Proportion des citoyen.ne.s se sentant en sécurité dans leur environnement immédiat, selon la région (2025)



Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

Sexe : une perception plus positive chez les hommes

D'après les résultats, 50,2 % des hommes disent se sentir en sécurité, contre 49,8 % des femmes. Même si l'écart est petit, il est statistiquement important⁵. Cela signifie qu'il n'est pas dû au hasard. Cette différence peut s'expliquer par les risques spécifiques que vivent certaines femmes,

comme le harcèlement, les violences à la maison ou l'insécurité dans la rue. Ces situations peuvent faire en sorte que les femmes ressentent moins de sécurité, même si elles vivent dans les mêmes lieux que les hommes. Des enquêtes comme Afrobarometer ont déjà montré que les femmes perçoivent souvent les espaces publics comme moins sûrs, surtout la nuit ou lorsqu'elles sont seules.

Fig. 13

Proportion des citoyen.ne.s se sentant en sécurité dans leur environnement immédiat, selon le sexe (2025)



Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

⁵ Le test du χ^2 (ou chi-deux) permet de vérifier si une différence entre deux groupes est réelle ou due au hasard.

Statut socio-professionnel : les actifs et étudiants plus confiants

Les apprentis (7,6 %), les fonctionnaires (3 %) et les étudiant.e.s (10,3 %) sont ceux/celles qui disent le plus souvent se sentir en sécurité. Au contraire, les sans emploi (8,4 %) et surtout les femmes au foyer (23,2 %) se sentent moins en sécurité. Cela pourrait venir de plusieurs raisons :

→ Certaines personnes sortent moins souvent de chez elles, donc connaissent moins les lieux publics ;

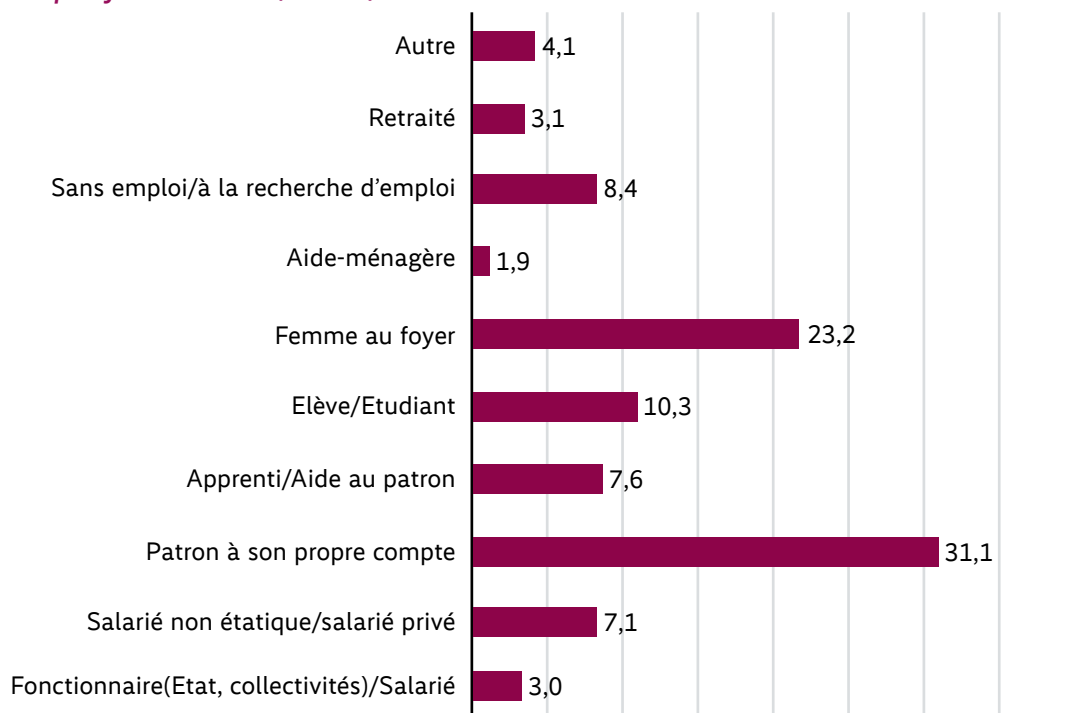
→ D'autres, comme les fonctionnaires ou étudiants, peuvent avoir plus d'information ou de contacts pour se protéger ;

→ L'accès à la police, aux autorités ou aux services de sécurité peut aussi dépendre du statut social.

Ces différences montrent que le ressenti de sécurité n'est pas le même pour tout le monde, et qu'il pourrait être opportun d'adapter les actions selon les groupes.

Fig. 14

Proportion des citoyen.ne.s se sentant en sécurité dans leur quartier, selon le statut socio-professionnel (2025)



Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

4. Inégalités de participation citoyenne et gouvernance

Participation au dialogue inter-Maliens

L'étude révèle que les inégalités d'information concernant la participation au dialogue inter-Maliens sont statistiquement liées au sexe, à l'âge, à la région de résidence, au statut socio-professionnel et au niveau de formation des citoyen.ne.s. Ces résultats suggèrent que certaines catégories de la population, en raison de leur profil sociodémographique, sont moins bien informées ou moins invitées à participer, ce qui traduit une inégalité structurelle dans l'accès aux espaces de participation citoyenne.

Sexe : les femmes moins informées ou exclues

Parmi les personnes ayant manqué d'information ou d'invitation pour participer au dialogue inter-maliens, 56,1 % sont des femmes, contre 43,9 % d'hommes. Cela montre que les femmes sont plus souvent exclues des espaces de participation citoyenne. Ce décalage peut s'expliquer par des barrières sociales, un accès limité aux réseaux d'information ou un manque de prise en compte dans les canaux officiels de communication. Selon Afrobarometer (2020), ce manque d'accès à l'information pour les femmes est un frein majeur à leur engagement citoyen, renforçant les inégalités de genre dans la gouvernance.

Proportion des citoyen.ne.s n'ayant pas participé au dialogue inter-maliens par manque d'information ou d'invitation, selon le sexe (2025)

Fig. 15



Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

Tranche d'âge : un manque/insuffisance d'information touchant davantage les jeunes adultes

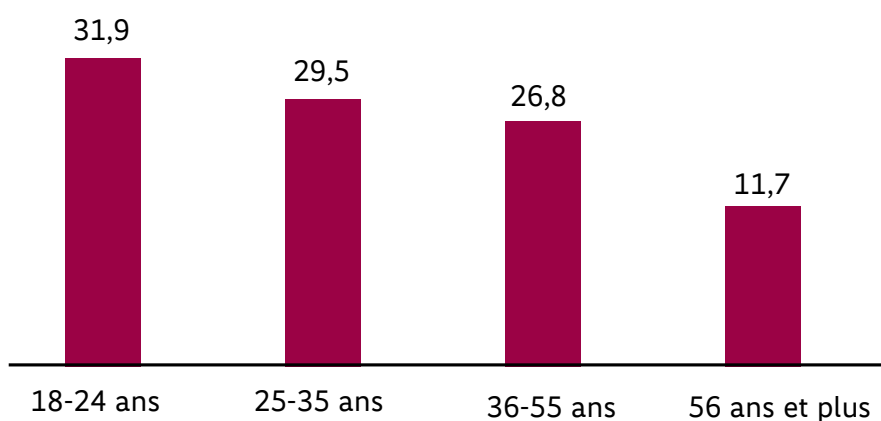
L'analyse révèle que les 18-24 ans sont les plus nombreux à avoir été exclus du dialogue inter-maliens pour manque d'information ou d'invitation (31,9 %). Ils sont suivis de près par les 25-35 ans (29,5 %), tandis que cette proportion diminue chez les 36-55 ans (26,8 %) et atteint son plus bas niveau chez les 56 ans et plus (11,7 %).

Plusieurs sources externes corroborent cette tendance et expliquent ce phénomène. Selon une étude du PNUD et de Twindi.io (2024), 39,91% des femmes et 60,09% des hommes estiment que les jeunes ne sont pas suffisamment

impliqués dans la gestion des affaires publiques contre 48,67% de femmes et 51,33% d'hommes qui estiment qu'ils le sont. Cette perception est aggravée par une « crise de confiance entre jeunes et représentants de l'État », comme le souligne un rapport du HD Centre (2020), qui rapporte que les jeunes considèrent souvent les forums de discussion comme du simple « folklore ». De plus, un article de Studio Tamani (2024) indique que malgré leur participation au dialogue inter-malien, les jeunes ont le sentiment de ne pas avoir été suffisamment intégrés dans les commissions de décision, ce qui alimente ce sentiment d'exclusion. Ces éléments illustrent une déconnexion entre les jeunes adultes et les structures institutionnelles, en dépit de leur rôle central dans la société.

Fig. 16

Proportion des citoyen.ne.s n'ayant pas participé au dialogue inter-maliens par manque d'information ou d'invitation, selon la tranche d'âge (2025)



Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

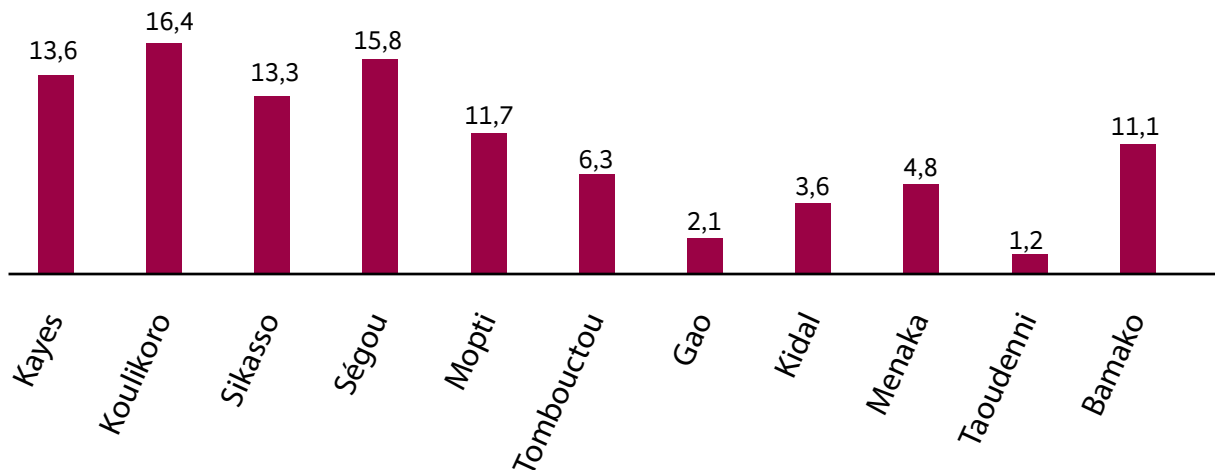
Région : disparités territoriales flagrantes

L'inégalité d'accès à l'information citoyenne se manifeste de manière inégale à travers les régions du Mali. Les régions de Ségou (15,8 %), Koulikoro (16,4 %) et Tombouctou (6,3 %) affichent des taux d'inégalité plus élevés. Cette fracture se perçoit même au sein de la capitale, Bamako,

où 11,1 % des habitants sont touchés par cette inégalité, malgré la concentration des institutions et la mise en œuvre du processus de participation dans cette ville. Ces chiffres mettent en évidence un décalage prononcé entre les régions dites du Nord du pays et les autres, signalant une distribution inéquitable des opportunités de dialogue et d'information à l'échelle nationale.

Fig. 17

Proportion des citoyen.ne.s n'ayant pas participé au dialogue inter-maliens par manque d'information ou d'invitation, selon la région (2025)



Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

Statut socio-professionnel : les femmes au foyer et les étudiant.e.s en marge

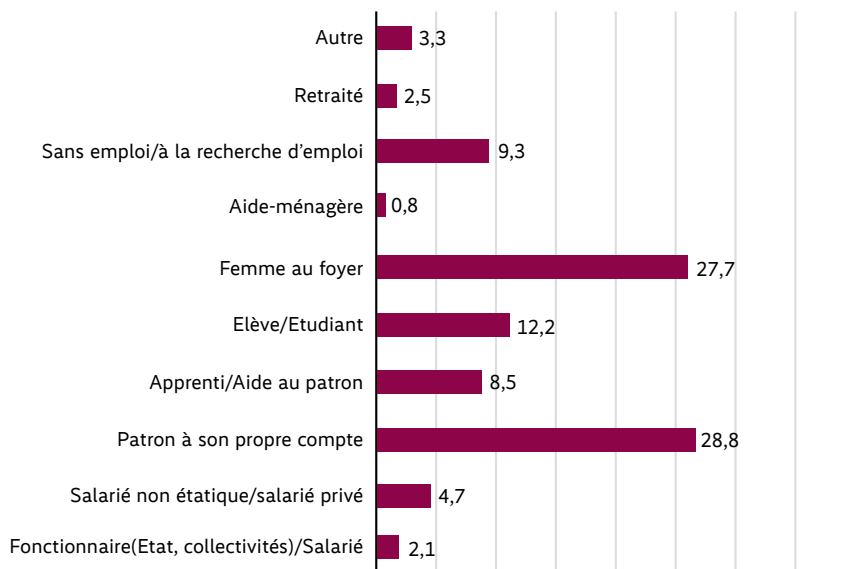
D'après l'analyse, les inégalités d'accès à l'information pour le dialogue inter-maliens touchent de manière significative les patrons à leur propre compte (28,8 %) et les femmes au foyer (27,7 %). Les étudiants et élèves sont également fortement impactés, avec un taux d'exclusion de 12,2 %. À l'in-

verse, les fonctionnaires (2,1 %), les retraités (2,5 %) et les aide-ménagères (0,8 %) sont très peu concernés.

Cette disparité suggère que le manque d'accès à l'information est étroitement lié au statut professionnel ou social. Les catégories sociales éloignées des circuits d'information officiels, y compris les étudiant.e.s, sont les moins représentées dans les processus de concertation nationale.

Proportion des citoyen.ne.s n'ayant pas participé au dialogue inter-maliens par manque d'information ou d'invitation, selon le statut socio-professionnel (2025)

Fig. 18



Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

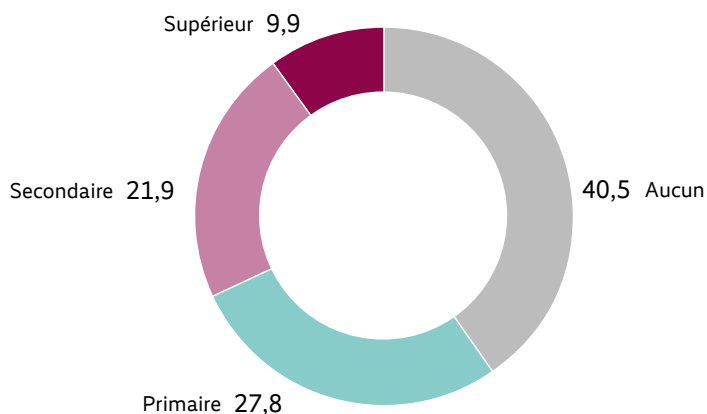
Niveau d'instruction : plus d'exclusion chez les enquêté.e.s avec moins d'instruction

L'inégalité d'information est nettement plus marquée chez les personnes sans instruction (40,5 %) et celles ayant un niveau primaire (27,8 %). En comparaison, seules 9,9 % des personnes ayant un niveau supérieur déclarent ce motif. Ce

résultat met en évidence un accès inégal à l'information citoyenne selon le niveau d'instruction. Les moins éduqués sont souvent éloignés des canaux d'information officiels, ce qui limite leur participation aux espaces de dialogue national. Cela confirme la nécessité de stratégies de communication adaptées aux publics faiblement alphabétisés.

Proportion des citoyen.ne.s n'ayant pas participé au dialogue inter-maliens par manque d'information ou d'invitation, selon le niveau de formation (2025)

Fig. 19



Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

Perception d'inclusivité ou d'exclusivité du dialogue

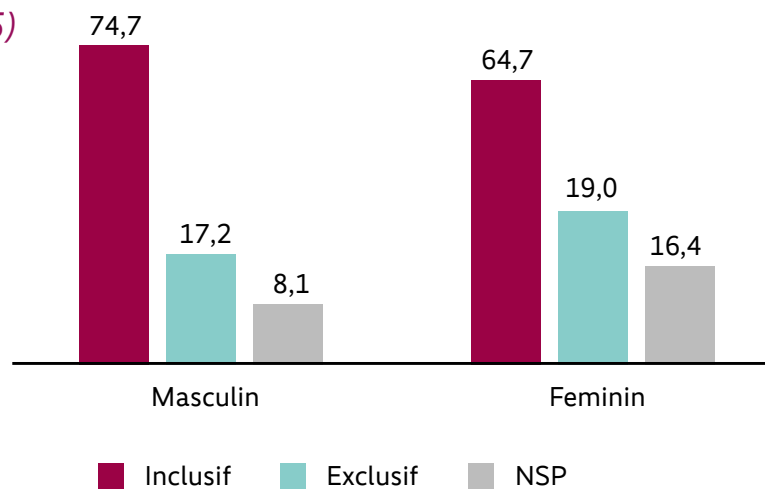
Une lecture attentive des données du Mali-Mètre (Round 16) révèle que la perception du dialogue inter-malien comme étant inclusif ou exclusif varie significativement selon le sexe, l'âge, la région de résidence et le statut socio-professionnel des enquêté-es. Ces écarts reflètent des inégalités de participation ou de représentation perçue dans les processus de concertation nationale.

Sexe : perception d'exclusion plus forte chez les femmes

Les hommes sont plus nombreux à juger le dialogue inclusif (74,7 %) que les femmes (64,7 %). Ces dernières expriment davantage de doute (16,4 % NSP) ou d'exclusion (19,0 %), contre respectivement 8,1 % et 17,2 % chez les hommes. Ces écarts révèlent une inégalité d'expérience du processus participatif, où les femmes semblent avoir moins de visibilité, d'implication ou de reconnaissance dans les mécanismes de concertation. Cette lecture rejoint les constats d'Afrobarometer (2022) sur les barrières de genre dans la participation citoyenne.

Perception de l'inclusivité du dialogue inter-maliens parmi les participant.e.s, selon le sexe (2025)

Fig. 20



Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

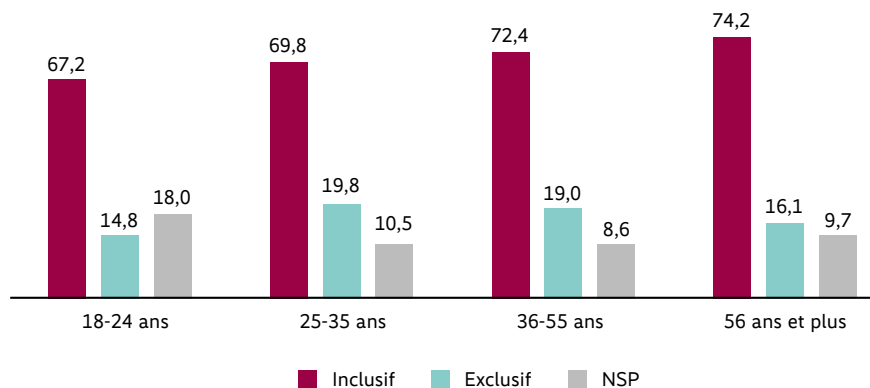
Âge : inclusion perçue davantage par les plus âgé.e.s

Plus l'âge augmente, plus les participant.e.s perçoivent le dialogue comme inclusif : 67,2 % chez les 18-24 ans, contre 74,2 % chez les 56 ans et plus. À l'inverse, les plus jeunes sont plus nombreux à ne pas savoir répondre ou à douter

de l'inclusivité (18 % NSP). Cela peut refléter un sentiment de mise à l'écart chez les jeunes ou un manque d'informations sur le processus. Les plus âgé.e.s, souvent plus expérimenté.e.s ou mieux représenté.e.s dans les espaces de dialogue, affichent davantage de confiance dans l'inclusivité du processus.

Perception de l'inclusivité du dialogue inter-maliens selon l'âge (2025)

Fig. 21



Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

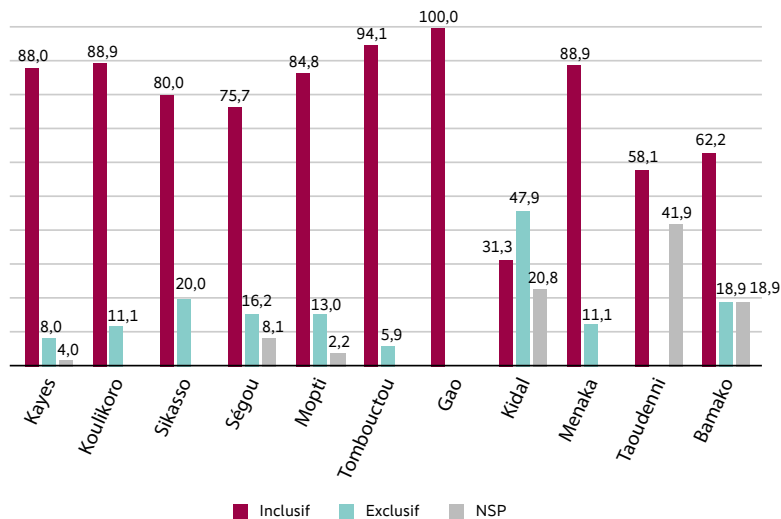
Région : fortes disparités territoriales dans la perception

La perception du dialogue comme inclusif varie fortement selon les régions. Elle atteint 94,1 % à Tombouctou, 88,9 % à Koulikoro et Ménaka, mais chute à 31,3 % à Kidal et 58,1 % à Taoudenni, où les taux d'exclusion perçue ou d'in-

certitude (NSP) sont élevés. À Bamako, 62,2 % des participant.e.s jugent le processus inclusif. Ces écarts traduisent des fractures territoriales dans la perception d'inclusion, souvent liées à la présence étatique, à la participation effective des acteurs locaux et au climat sécuritaire. Les données confirment une inclusion inégalement vécue.

Fig. 22

Perception de l'inclusivité du dialogue inter-maliens parmi les participant.e.s, selon la région (2025)



Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

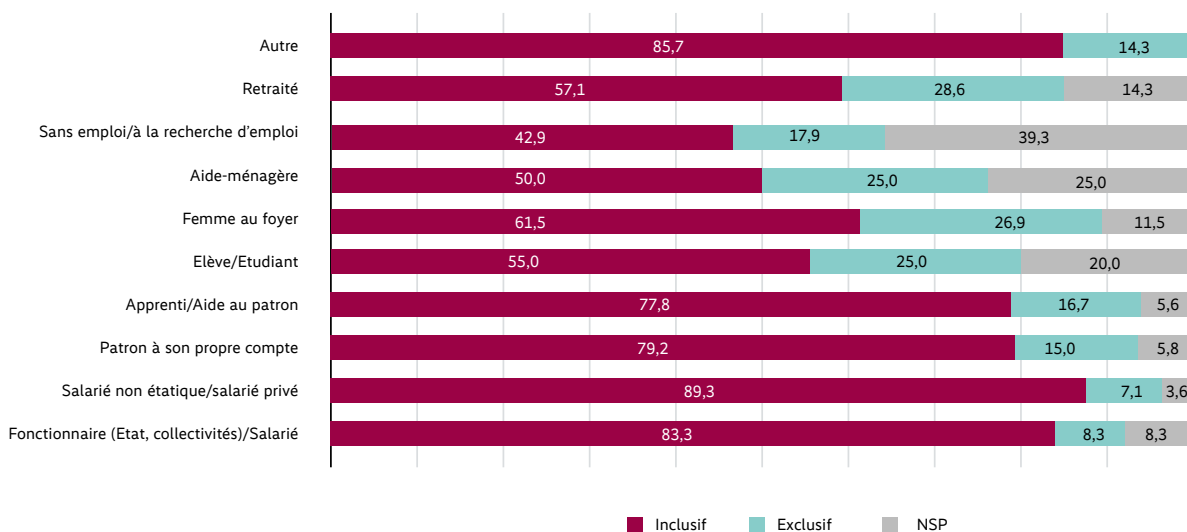
Statut socio-professionnel : des écarts notables selon la position sociale

Les actifs occupés déclarent majoritairement que le dialogue inter-maliens était inclusif : 89,3 % chez les salarié.e.s du privé, 83,3 % chez les fonctionnaires, contre seulement 42,9 % chez les sans emploi. Les élèves/étu-

dants (55 %) et aide-ménagères (50 %) expriment des doutes plus marqués, avec des taux élevés de non-réponse (jusqu'à 39,3 %). Cela peut refléter une exclusion des catégories vulnérables du processus participatif ou un manque d'informations sur son déroulement. À l'inverse, les professionnels plus stables ou qualifiés semblent mieux intégrés et plus confiants dans l'inclusivité du processus.

Fig. 23

Perception de l'inclusivité du dialogue inter-maliens parmi les participant.e.s, selon la profession (2025)



Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

5. Inégalités de perception et conscience citoyenne face à la justice et à la gouvernance

Perception du niveau de corruption

Les résultats montrent que l'opinion des citoyen.ne.s sur la corruption dans la justice varie fortement selon leur lieu de résidence, leur niveau d'études et leur situation professionnelle. Les personnes vivant dans certaines régions, ayant un niveau d'instruction plus élevé ou exerçant certaines professions ont tendance à voir la justice comme plus corrompue que d'autres. Cela montre que la confiance dans le système judiciaire n'est pas la même pour tout le monde et dépend beaucoup des conditions sociales et du vécu de chacun dans le pays.

Région : une perception très contrastée selon les zones

Les écarts régionaux montrent une perception très contrastée de la corruption dans la justice malienne. À Bamako, 75 % des citoyen.ne.s sont tout à fait d'accord avec l'affirmation que la justice est corrompue, contre seulement 6,3 % à Tombouctou et 4 % à Ménaka où les juridictions ne sont pas opérationnelles à cause de l'insécurité. Cette différence peut s'expliquer par une plus grande exposition urbaine aux affaires de corruption, une meilleure connaissance des procédures (ODHD, 2020), et une attente plus forte de transparence. À l'inverse, dans certaines zones rurales ou instables (Nord, Centre), les taux élevés de NSP (jusqu'à 42 % à Gao) traduisent un manque d'information, de contact direct avec le système judiciaire ou une peur de s'exprimer.

Perception de la corruption dans la justice selon les régions (2025)

Tab. 1

Région	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord	NSP
Kayes	42,6	29,8	8,7	15,1	3,8
Koulikoro	19,4	55,8	13,2	1,0	10,6
Sikasso	30,0	37,9	18,5	6,1	7,6
Ségou	26,8	48,8	10,5	2,4	11,5
Mopti	20,4	45,4	28,5	0,4	5,4
Tombouctou	6,3	46,3	46,3	1,1	
Gao	37,0	9,0	11,0	1,0	42,0
Kidal	24,5	54,2	2,6	2,6	16,1
Ménaka	4,0	63,0	27,0	6,0	
Taoudenni	10,0	50,0	15,7	2,9	21,4
Bamako	75,0	15,8	3,8	2,1	3,3

Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

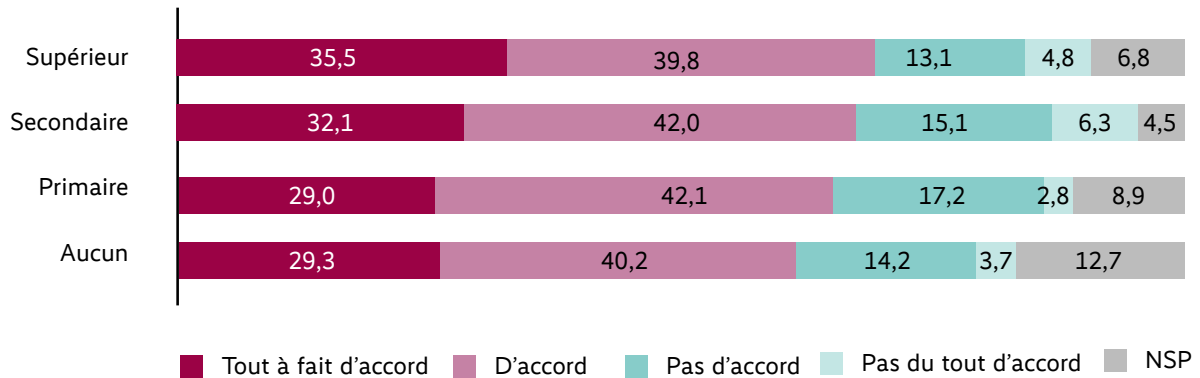
Niveau d'instruction : plus on est éduqué, moins on est satisfait

Plus le niveau d'instruction est élevé, plus la perception de corruption dans la justice augmente. 35,5 % des personnes ayant fait des études supérieures sont tout à fait d'accord que la justice est corrompue, contre 29,3 % chez les

non-instruits. Cela peut s'expliquer par une meilleure connaissance du fonctionnement du système judiciaire chez les plus instruits, qui repèrent plus facilement les injustices, lenteurs ou abus. À l'inverse, les personnes sans éducation affichent une part élevée de NSP (12,7 %), traduisant une distance sociale ou institutionnelle.

Fig. 24

Perception de la corruption selon le niveau d'instruction



Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

Statut socio-professionnel : les indépendant.e.s et les femmes au foyer plus critiques

Les retraité.e.s (43,3 %) et les élèves/étudiant.e.s (34,1 %) sont les plus nombreux à affirmer que la justice est corrompue. À l'inverse, les aide-ménagères (11,9 %) et les personnes dans la catégorie « autre » (12,9 %) semblent moins critiques, mais affichent aussi des taux élevés de NSP, tra-

duisant un manque d'accès à l'information ou d'interaction avec la justice. Les salariés publics (34,3 %) et privés (31,1 %) partagent une perception critique, probablement liée à une meilleure compréhension du fonctionnement institutionnel. Ces écarts illustrent une inégalité d'expérience et de conscience citoyenne, confirmée par les analyses de l'ODHD (2014) et d'Afrobarometer (2017, 2024).

Perception de l'impunité au niveau de la justice au Mali

Les résultats de Mali-mètre (édition 16) révèlent que la perception de l'impunité au Mali varie selon le sexe, le niveau d'instruction, la région de résidence et le statut socio-professionnel des citoyens. Les femmes, les personnes peu instruites, les habitants de certaines régions (Kidal, Kayes, Tombouctou) et les individus sans emploi ou occupant des fonctions précaires perçoivent davantage l'impunité comme très fréquente. Ces disparités reflètent des expériences sociales inégales face au fonctionnement de la justice et traduisent un sentiment d'injustice enraciné dans les conditions de vie, les parcours professionnels et les dynamiques territoriales. L'impunité apparaît ainsi comme une réalité perçue de manière différenciée selon les profils sociaux.

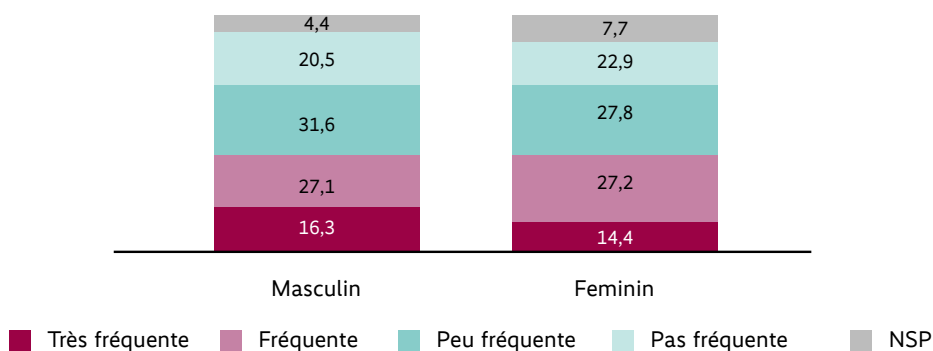
Sexe : les hommes plus nombreux à dénoncer l'impunité

Les femmes apparaissent globalement plus hésitantes et plus critiques dans leur perception du fonctionnement de la justice. Elles sont 7,7 % à déclarer ne pas savoir si l'impunité est fréquente ou non, contre 4,4 % chez les hommes. Ce taux plus élevé d'indécision peut traduire une moindre connaissance des mécanismes judiciaires ou un sentiment d'exclusion face aux voies de recours disponibles. Par ailleurs, elles sont légèrement moins nombreuses à estimer que l'impunité est peu fréquente (27,8 % contre 31,6 % chez les hommes). À l'inverse, les hommes affichent des opinions plus polarisées, se répartissant davantage entre les jugements « très fréquente et peu fréquente ».

Ces différences confirment l'existence d'un rapport genré à la justice, déjà mis en évidence dans les enquêtes de l'Afrobarometer Round 9 (2022–2023) et du PNUD Mali (2021), où les femmes mentionnent plus souvent un faible accès aux mécanismes de recours et une confiance limitée dans les institutions judiciaires.

Perception de l'impunité au Mali selon le sexe (2025)

Fig. 25



Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

Région : des contrastes territoriaux nets

La région d'origine influence fortement la perception de l'impunité. À Kidal, plus de 56 % des citoyen.ne.s jugent l'impunité très fréquente, soit près de quatre fois plus que la moyenne nationale (15,3 %). Ce score peut s'expliquer par l'éloignement de l'État central, la faible présence des institutions judiciaires, et un contexte de conflits armés récurrents.

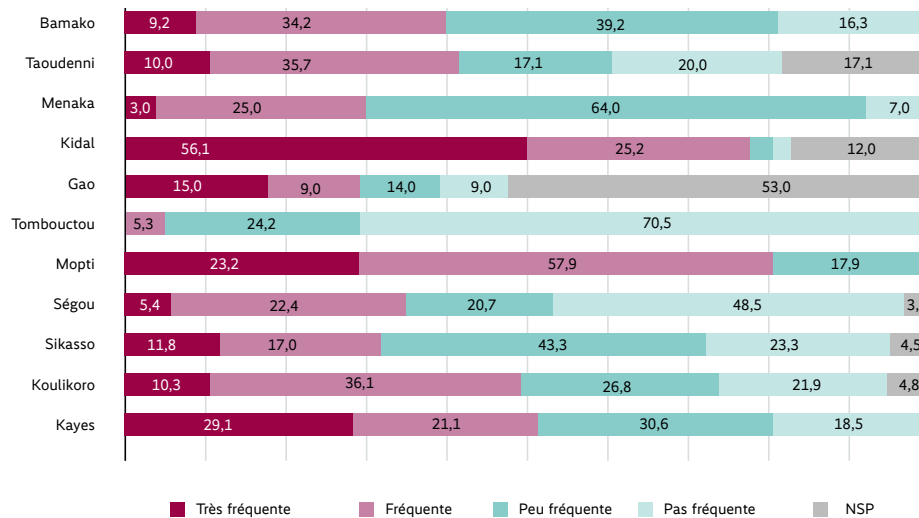
À l'inverse, les citoyen.ne.s de Ségou sont les plus nombreux/ses à penser que l'impunité est peu fréquente (48,5 %), traduisant probablement une plus grande confiance

dans les services de justice locaux ou dans la gouvernance administrative. D'autres régions comme Tombouctou (57,9 % de réponses « fréquente ») ou Menaka (64 % de réponses « peu fréquente ») présentent aussi des profils atypiques.

Ces constats sont corroborés par les rapports d'Afro-baromètre (2022), qui soulignent la faible satisfaction des citoyen.ne.s face à la gestion de la sécurité, et du Conseil de sécurité des Nations Unies (2023), qui identifie l'impunité comme un défi majeur à la paix et à la justice, notamment dans le Nord et le Centre du Mali où la présence de l'État est limitée.

Perception de l'impunité au Mali selon la région (2025)

Fig. 26



Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

Niveau d'instruction : les plus instruits plus critiques

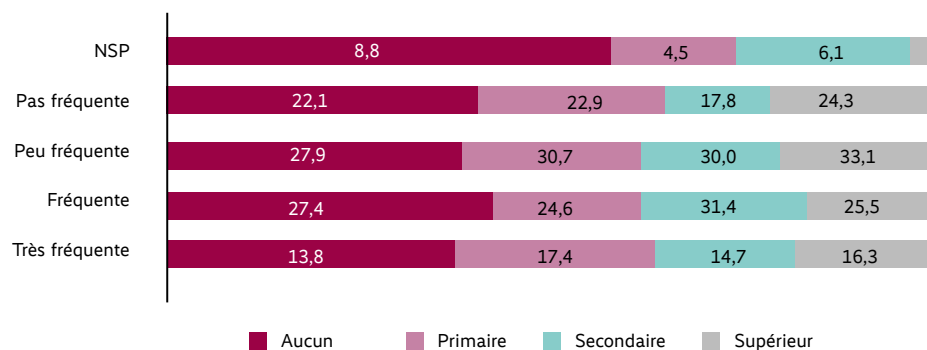
Le niveau d'instruction façonne clairement la perception de l'impunité. Les individus sans instruction sont les plus nombreux à répondre ne sait pas (8,8 %). Cette attitude peut refléter à la fois un éloignement vis-à-vis des institutions judiciaires, une méconnaissance de leurs droits, mais aussi – en particulier en milieu rural – une certaine crainte à l'égard de la justice. À l'opposé, les personnes ayant un

niveau supérieur se montrent plus affirmées, avec 33,1 % estimant que l'impunité est peu fréquente et seulement 0,8 % choisissant ne sait pas.

Cette tendance confirme l'observation selon laquelle l'éducation favorise à la fois la compréhension du fonctionnement des institutions et l'expression d'un jugement plus tranché, comme le confirment les analyses du PNUD (2021) sur la citoyenneté active et la gouvernance.

Perception de l'impunité au Mali selon le niveau d'instruction (2025)

Fig. 27



Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

Statut socio-professionnel : les cadres, retraités et étudiants plus sévères

Les sans emploi sont 24 % à percevoir l'impunité comme très fréquente, un niveau bien supérieur à la moyenne nationale. De même, les aide-ménagères sont 21,4 % à ré-

pondre ne sait pas, témoignant d'une forte incertitude ou d'un désengagement vis-à-vis des institutions, en tout cas, un certain écart entre celles-ci et cette catégorie de citoyens. Cela s'expliquerait par le faible niveau d'instruction des aide-ménagères : elles n'ont généralement fréquenté aucune école.

Tab. 2

Perception de l'impunité au Mali selon le statut socio-professionnel (2025)

Statut socio-professionnel	Très fréquente	Fréquente	Peu fréquente	Pas fréquente	NSP	Total
Fonctionnaire (Etat, collectivités) /Salarié	16,4	28,4	32,8	19,4	3,0	100,0
Salarié non étatique/salarié privé	14,3	27,3	37,9	16,8	3,7	100,0
Patron à son propre compte	14,3	25,8	33,3	23,2	3,4	100,0
Apprenti/Aide au patron	14,6	26,2	32,3	17,1	9,8	100,0
Elève/Étudiant	16,1	30,9	26,9	20,6	5,4	100,0
Femme au foyer	15,1	27,6	25,9	22,8	8,6	100,0
Aide-ménagère	11,9	38,1	19,0	9,5	21,4	100,0
Sans emploi/ à la recherche d'emploi	24,0	29,1	26,0	16,3	4,6	100,0
Retraité	16,4	34,3	22,4	25,4	1,5	100,0
Autre	6,5	11,8	29,0	39,8	12,9	100,0
Total	15,3	27,2	29,7	21,7	6,1	100,0

Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

À l'inverse, les salariés du secteur privé et les fonctionnaires sont plus nombreux à juger l'impunité peu fréquente (37,9 % et 32,8 % respectivement), signe d'un meilleur accès aux mécanismes de justice ou d'un sentiment de protection institutionnelle.

Ces écarts reflètent des inégalités sociales bien établies, comme l'ont déjà montré les enquêtes de l'Afrobarometer (2017, 2024).

6. Évolution des inégalités (2015-2025)

Accès à la santé

Évolution perçue des défis liés à l'accès à la santé entre 2017 et 2025 : une inégalité territoriale persistante

L'analyse révèle des inégalités persistantes dans l'accès aux soins de santé selon les régions. Au fil des années, la santé

est une préoccupation majeure dans certaines régions, ce qui témoigne probablement des difficultés structurelles ou des conditions rendues précaires par la crise politico-sécuritaire pour accéder aux services de santé. Ces dynamiques territoriales reflètent les disparités socio-économiques et nécessitent une analyse approfondie des contextes spécifiques à chaque région.

Tab. 3

Proportion de citoyen.ne.s citant l'accès à la santé parmi les trois principaux défis, par région et par année (MM8 à MM16)

Région	MM8	MM9	MM10	MM11	MM12	MM13	MM14	MM15	MM16
Bamako	13,39	12,32	16,49	18,27	11,77	8,27	12,75	13,25	15,16
Gao	3,67	3,32	4,99	1,62	1,82	1,46	2,55	1,20	2,77
Kayes	10,76	17,54	14,97	13,48	14,44	18,49	13,60	14,46	14,38
Kidal	2,36	3,95	4,12	1,56	6,07	4,14	3,12		2,51
Koulikoro	19,95	11,85	16,70	24,91	16,26	16,79	16,43	22,49	10,57
Menaka	1,05	4,11	1,74		3,40	0,73	2,27	0,80	4,68
Mopti	10,76	9,79	8,24	8,68	10,19	7,54	11,61	8,43	13,69
Ségou	8,66	12,32	12,36	11,81	14,20	13,14	10,20	15,26	15,16
Sikasso	21,00	16,59	12,58	16,55	15,53	21,65	22,66	20,48	18,98
Tombouctou	3,67	2,53	2,17	3,13	3,52	1,95	2,83	3,21	1,91
Taoudenni	4,72	5,69	5,64		2,79	5,84	1,98	0,40	0,17
Total général	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

Koulikoro enregistre un pic notable de 24,9 % à l'édition 11 de Mali-Mètre, probablement lié à des tensions sociales ou à des défaillances d'accès aux soins. De même, Sikasso maintient une mobilisation constante autour de cet enjeu, culminant à 22,7 % dans Mali-Mètre 14, traduisant l'importance accordée à la santé dans une région densément peuplée.

Bamako présente une tendance croissante entre MM8 (13,4 %) et MM16 (15,2 %), en lien avec les enjeux d'engorgement des structures urbaines. Ségou suit une trajectoire similaire, passant de 8,7 % à 15,2 %, traduisant une résurgence des préoccupations sanitaires.

À l'inverse, Gao (3,67%), Tombouctou (3,67%), Ménaka (1,05%) et Taoudéni (4,72%) affichent des niveaux constamment faibles, suggérant soit une résignation, soit un déplacement des priorités vers la sécurité ou la survie économique en contexte de crise. Le cas de Kidal, avec un pic à 6,1 % (MM12), reflète une inquiétude ponctuelle dans un contexte d'accès difficile aux services de base.

Ces régions sont plus exposées aux impacts de la crise politico-sécuritaire depuis 2012. Ainsi, le niveau d'(in)sécurité devient l'indicateur majeur d'appréciation des autres secteurs sociaux, y compris la santé.

Sexe : une perception plus marquée de l'enjeu santé chez les femmes

De l'édition MM8 à MM16, les femmes ont systématiquement été plus nombreuses que les hommes à considérer la santé comme l'un des trois principaux défis. L'écart le plus marqué est observé au MM9, avec 53,6 % de femmes contre 46,5 % d'hommes. Cette tendance pourrait s'expliquer par le rôle central des femmes dans la gestion de la santé familiale, leur exposition plus fréquente aux difficultés d'accès aux soins, et leur position économique souvent plus vulnérable, comme l'indique l'ODHD (2022).

Cependant, cette différence s'atténue à partir de MM12, avant de s'inverser au MM16, où seuls 51,4 % des femmes citent la santé comme défi prioritaire contre 53,6 % des hommes. Ce basculement peut s'interpréter comme une conséquence du repositionnement des priorités dans un contexte de crise sécuritaire persistante. Une étude d'Afrobarometer (2023) souligne que les préoccupations des citoyen.ne.s se déplacent vers des enjeux de gouvernance et de sécurité, reléguant la santé à un second plan.

Tab. 4

Proportion de citoyen.ne.s citant l'accès à la santé parmi les trois principaux défis, selon le sexe et par édition du Mali-Mètre (MM8 à MM16)

Sexe	MM8	MM9	MM10	MM11	MM12	MM13	MM14	MM15	MM16
Féminin	50,66	53,55	46,42	52,67	47,94	51,09	49,58	50,20	51,39
Masculin	49,34	46,45	53,58	47,33	52,06	48,91	50,42	49,80	48,61
Total général	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

Âge : une préoccupation sanitaire particulièrement marquée chez les jeunes adultes

L'analyse par groupe d'âge montre que les 18–24 ans sont les plus nombreux à citer l'accès à la santé parmi les défis prioritaires, avec des pics remarquables aux éditions de MM9 (37,0 %) et MM15 (37,8 %). Ce niveau élevé peut s'expliquer par leur exposition directe aux faiblesses du système de santé lors de la transition vers l'âge adulte, notamment en matière de santé sexuelle et reproductive, peu accessible dans plusieurs régions, comme l'indiquent les données de l'ODHD (2022). Ces jeunes, souvent en situation de précarité et en quête d'emploi, sont également sensibles au coût des soins.

Les 25–35 ans expriment aussi régulièrement cette priorité (autour de 29 % en moyenne), ce qui reflète une période de vie où les responsabilités familiales augmentent, notamment en lien avec la santé des enfants et des partenaires. À l'inverse, les 36–55 ans affichent une implication plus modérée (26,9 % en MM15), bien qu'ils aient été davantage préoccupés à certains rounds (36,2 % en MM11), notamment en lien avec les effets de la COVID-19 (Afrobarometer, 2021).

Enfin, les personnes âgées de 56 ans et plus sont les moins nombreuses à exprimer cette priorité (9,6 % à MM15), probablement en raison d'un désengagement progressif des espaces d'expression citoyenne.

Tab. 5

Proportion de citoyen.ne.s citant l'accès à la santé parmi les trois principaux défis, selon la tranche d'âge et par édition du Mali-Mètre (MM8 à MM16)

Groupe d'âge	MM8	MM9	MM10	MM11	MM12	MM13	MM14	MM15	MM16
18-24 ans	37,01	33,65	36,23	17,84	33,37	34,79	36,26	37,75	24,78
25-35 ans	28,87	28,12	29,50	32,88	26,46	28,95	29,46	25,70	29,98
36-55 ans	23,10	25,59	26,03	36,23	27,06	24,33	22,10	26,91	28,94
56 ans et plus	11,02	12,64	8,24	13,05	13,11	11,92	12,18	9,64	16,29
Total général	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

Accès à l'éducation

De fortes disparités régionales dans la perception de l'éducation comme défi

L'analyse montre une relation significative entre la région

de résidence et la perception de l'accès à l'éducation comme défi prioritaire de MM8 à 16. Ce résultat reflète les inégalités structurelles du système éducatif malien, façonnées par les disparités territoriales en matière d'infrastructures, de sécurité, d'urbanisation et de services publics (ODHD, 2023 ; Afrobarometer, 2022).

Tab. 6

Proportion de citoyen.ne.s citant l'accès à l'éducation parmi les trois principaux défis, selon la région et par édition de Mali-Mètre (MM8 à MM16)

Région	MM8	MM9	MM10	MM11	MM12	MM13	MM14	MM15	MM16
Bamako	13	12	16	18	12	8	13	13	15
Gao	4	3	5	2	2	1	3	1	3
Kayes	11	18	15	13	14	18	14	14	14
Kidal	2	4	4	2	6	4	3		3
Koulikoro	20	12	17	25	16	17	16	22	11
Ménaka	1	4	2		3	1	2	1	5
Mopti	11	10	8	9	10	8	12	8	14
Ségou	9	12	12	12	14	13	10	15	15
Sikasso	21	17	13	17	16	22	23	20	19
Tombouctou	4	3	2	3	4	2	3	3	2
Taoudenni	5	6	6		3	6	2	0	0
Total général	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

Sikasso se distingue comme la région où l'éducation est le plus souvent perçue comme un enjeu prioritaire, avec des pics à 22 % à MM15 (2024) et 19 % à MM16 (2025). Cette tendance s'explique par la forte pression démographique sur les établissements scolaires (INSTAT, 2021), entraînant des classes surchargées et des besoins en enseignants non satisfaits.

Koulikoro enregistre également des taux élevés, culminant à 25 % à MM12 et 22 % à MM15. Ce phénomène s'explique en partie par l'urbanisation accélérée de la zone périurbaine de Bamako, qui crée une demande croissante en infrastructures éducatives (ODHD, 2023).

Bamako, malgré son statut de capitale et de pôle éducatif, présente une progression modérée mais continue, attei-

gnant 15 % en MM16. Ce regain pourrait être lié à la saturation des écoles publiques, accentuée par l'arrivée d'élèves déplacés ou déscolarisés durant les périodes d'instabilité politique.

À l'opposé, Gao (4%), Kidal (2%), Tombouctou (4) et Taoudenni (5) présentent des taux systématiquement faibles, traduisant une priorisation d'autres urgences (sécurité, santé, alimentation) dans ces régions confrontées à des conflits armés et à la faiblesse de l'État.

Enfin, Ségou se démarque par une progression lente mais continue, atteignant 15 % à MM16, ce qui pourrait refléter une prise de conscience croissante des enjeux éducatifs dans un contexte rural en mutation.

Niveau d'instruction : un enjeu davantage cité par les moins éduqués

Les résultats montrent que plus une personne a un faible niveau d'étude, plus elle pense que l'éducation est un des

plus grands problèmes du pays. Les personnes qui n'ont pas ou peu été à l'école sont celles qui citent le plus souvent l'éducation comme un défi important. Cela montre que ceux/celles qui ont le moins profité de l'école sont aussi ceux/celles qui ressentent le plus son manque.

Proportion de citoyen.ne.s citant l'accès à l'éducation parmi les trois principaux défis, selon le niveau d'éducation et par édition de Mali-Mètre (MM8 à MM16)

Tab. 7

Niveau de formation	MM8	MM9	MM10	MM11	MM13	MM14	MM15	MM16
Aucun	27,03	31,91	26,90	27,39	30,90	28,05	22,49	41,07
Primaire	29,13	32,86	29,50	28,95	30,17	24,36	28,11	29,38
Secondaire	26,51	25,75	29,28	26,58	22,87	30,88	30,12	19,15
Supérieur	17,32	9,48	14,32	17,09	16,06	16,71	19,28	10,40
Total général	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

Une préoccupation croissante chez les non instruits

Les personnes sans instruction affichent une forte et croissante sensibilité à la question éducative, avec une nette progression entre les éditions MM15 (2023 : 22,5 %) et MM16 (2025 : 41,1 %). Ce pic, le plus élevé de tous les groupes, peut traduire une inquiétude accentuée par la dégradation des conditions de scolarisation dans les zones fragiles. Dans un contexte d'insécurité persistante, de pauvreté multidimensionnelle et d'accès inégal à l'éducation (ODHD, 2023 ; Afrobarometer, 2022), cette population reste largement exclue des opportunités éducatives. Le taux de fécondité encore élevé (3,6 enfants par femme selon l'INSTAT, 2023) accroît également la pression sur les ménages non instruits pour garantir la scolarisation de plusieurs enfants, dans un contexte de rareté des ressources et de faibles perspectives d'emploi formel. Ces dynamiques alimentent une demande croissante d'investissement dans l'éducation comme levier d'émancipation.

Une perception stable chez ceux/celles ayant un niveau primaire

Les personnes ayant été à l'école primaire citent très souvent l'éducation comme l'un des trois grands problèmes du

pays. Leur réponse reste stable, autour de 29 à 30 % dans presque tous les sondages. Cela montre qu'elles pensent régulièrement que l'école n'est pas assez bonne. Ayant connu elles-mêmes une scolarité courte ou difficile, elles veulent de meilleures écoles pour leurs enfants.

Une perception plus fluctuante chez les niveaux secondaires et supérieurs

Chez les détenteurs du secondaire, les opinions évoluent en dents de scie : creux à MM13 (22,9 %) puis pic à MM14 (30,9 %) avant un net recul à MM16 (19,2 %). Cette instabilité peut refléter un désenchantement face au manque de débouchés professionnels malgré les diplômes. Ce sont également les niveaux les plus touchés par les grèves, surtout des enseignant.e.s.

Les diplômés du supérieur, quant à eux, restent les moins préoccupés par l'accès à l'éducation (10,4 % en MM16), probablement en raison d'une meilleure autonomie socio-économique et d'un accès privilégié à des solutions éducatives alternatives. Pourtant le niveau supérieur est celui dont les diplômé.e.s sont le plus exposé.e.s au chômage.

Classe d'âge : une priorité affirmée par les jeunes adultes

L'analyse selon les groupes d'âge révèle des différences

marquées dans la perception de l'éducation comme défi prioritaire. Les jeunes de 18 à 24 ans restent les plus préoccupés par cette question, tandis que les personnes de 56 ans et plus l'évoquent beaucoup moins fréquemment.

Tab. 8

Proportion de citoyen.ne.s citant l'accès à l'éducation parmi les trois principaux défis, selon le groupe d'âge et par édition du Mali-Mètre (MM8 à MM16)

Groupe d'âge	MM8	MM9	MM10	MM11	MM12	MM13	MM14	MM15	MM16
18-24 ans	37,01	33,65	36,23	17,84	33,37	34,79	36,26	37,75	24,78
25-35 ans	28,87	28,12	29,50	32,88	26,46	28,95	29,46	25,70	29,98
36-55 ans	23,10	25,59	26,03	36,23	27,06	24,33	22,10	26,91	28,94
56 ans et plus	11,02	12,64	8,24	13,05	13,11	11,92	12,18	9,64	16,29
Total général	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

Les jeunes (18–24 ans) : une préoccupation dominante mais en baisse récente

Ce groupe reste majoritairement préoccupé par l'éducation. Leur part est élevée tout au long des éditions : 37,0 % en 2016 (MM8), 33,7 % en 2017 (MM9), 36,2 % en 2019 (MM11), et même 37,8 % en 2024 (MM15). Toutefois, une baisse importante est observée en 2025 (MM16) avec seulement 24,8 %. Cela pourrait refléter un sentiment d'épuisement ou de résignation face aux blocages persistants dans le système éducatif, ou une montée d'autres préoccupations comme l'emploi ou la sécurité (Afrobarometer, 2022).

Les jeunes adultes (25–35 ans) : une préoccupation stable autour de 28–33 %

Les 25–35 ans maintiennent une attention constante sur les enjeux éducatifs. Ils étaient 28,9 % à le mentionner en 2016 (MM8), avec des pics à 32,9 % en 2019 (MM11) et 30,0 % en 2025 (MM16). Cette régularité s'explique probablement par leur double position : concernés par la scolarisation de leurs enfants, mais aussi par les répercussions

d'une formation inadaptée sur leur propre insertion professionnelle (source : PRODEC II, 2023).

Les adultes (36–55 ans) : une montée en puissance en 2019, puis une stabilisation

Leur part grimpe à 36,2 % en 2019 (MM11), bien au-dessus des niveaux observés les années précédentes (23,1 % en 2016, 25,6 % en 2017), avant de se stabiliser autour de 27–29 % entre 2022 et 2025. Ce rebond peut refléter leur position intermédiaire : parents actifs, mais aussi témoins des insuffisances du système éducatif malien sur le long terme.

Les aîné.e.s (56 ans et plus) : une sensibilité tardive mais croissante

Historiquement moins préoccupé.e.s par l'éducation (8,2 % en 2018, 11,0 % en 2016), les plus de 56 ans montrent un intérêt croissant en 2025 (16,3 %). Ce regain pourrait traduire une inquiétude accrue pour l'avenir des générations futures, ou un engagement citoyen renouvelé chez les seniors dans un contexte national instable (ODHD, 2023).

Sexe : une préoccupation partagée mais légèrement plus forte chez les femmes

L'analyse croisée entre l'accès à l'éducation et le sexe révèle une liaison statistiquement significative, avec des écarts modérés mais constants dans le temps. Les femmes déclarent légèrement plus souvent que les hommes que l'accès à l'éducation constitue un défi majeur au Mali. Cette différence de perception, bien que tenue certaines années, reflète probablement une sensibilité accrue aux obstacles éducatifs vécus ou observés dans leur entourage, notamment chez les filles.

Les femmes : une sensibilité légèrement plus marquée, notamment en 2017, 2019 et 2021

Les femmes sont légèrement plus nombreuses à citer l'éducation comme un défi durant plusieurs éditions : 53,6 % en 2017 (MM9), 52,7 % en 2019 (MM11) et 51,4 % en 2025 (MM16). Cette tendance pourrait s'expliquer par leur rôle central dans la gestion quotidienne de la scolarisation des enfants et leur exposition directe aux insuffisances du sys-

tème (infrastructures, sécurité, qualité de l'enseignement). L'ODHD (2023) souligne d'ailleurs que les femmes sont plus touchées par les obstacles à l'éducation, en particulier dans les zones rurales.

Les hommes : une présence plus marquée en 2018 et 2020

À l'inverse, les hommes sont majoritaires dans la perception de l'éducation comme défi en 2018 (53,6 %) et 2020 (52,1 %). Ces périodes correspondent à des contextes d'instabilité économique et de réforme du système éducatif, pouvant davantage interpeller ceux/celles qui occupent les rôles de soutien économique du foyer.

Un équilibre global autour de 50/50 sur la période

Sur l'ensemble des éditions, les écarts restent faibles : 50,96 % de réponses féminines contre 49,04 % masculines. Cela montre que l'éducation est une préoccupation partagée par l'ensemble des citoyen.ne.s, indépendamment du genre, même si les formes de vécu et d'engagement varient.

Proportion de citoyen.ne.s citant l'accès à l'éducation parmi les trois principaux défis, selon le sexe et par édition du Mali-Mètre (MM8 à MM16)

Tab. 9

Sexe	MM8	MM9	MM10	MM11	MM12	MM13	MM14	MM15	MM16
Féminin	50,66	53,55	46,42	52,67	47,94	51,09	49,58	50,20	51,39
Masculin	49,34	46,45	53,58	47,33	52,06	48,91	50,42	49,80	48,61
Total général	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

Accès à la justice

L'analyse de la confiance dans la justice au Mali entre les éditions MM8 (2017) et MM16 (2025) montre une évolution marquée selon les années. Ce ressenti varie surtout en fonction de la période et du métier exercé : ces deux facteurs influencent régulièrement les réponses. D'autres éléments comme la région, le niveau d'instruction ou l'âge jouent un rôle à certains moments, mais leur effet est moins constant. En revanche, le sexe ne semble pas influencer la perception de la justice. Cette évolution souligne l'importance du

contexte social et professionnel dans le jugement porté sur la justice malienne.

Évolution de la confiance totale en la justice selon la profession

L'analyse de la variable « Totalemment confiance en la justice malienne » selon les groupes professionnels, entre les éditions MM8 (2017) et MM16 (2025), révèle des écarts marqués, soulignant l'effet du statut professionnel sur la perception des institutions judiciaires.

Proportion de citoyen.ne.s ayant totalement confiance en la justice malienne, selon la profession et par édition du Mali-Mètre (MM8 à MM16)

Tab. 10

Profession	MM8	MM9	MM10	MM12	MM13	MM14	MM15	MM16
Aide-ménagère	5,54	2,22	3,89	5,19	2,34	2,33	2,30	2,29
Apprenti/Aide au patron	6,75	5,00	2,99	5,56	4,69	10,36	7,95	8,72
Autre	3,13			3,33	6,25	4,15	7,53	2,98
Elève/Étudiant	8,43	15,00	10,78	8,52	9,38	8,55	9,21	9,63
Femme au foyer	26,75	23,33	22,75	28,15	22,66	24,35	23,43	22,71
Fonctionnaire (Etat, collectivités) / Salarié	5,78	5,56	5,09	5,93	3,91	3,63	3,35	2,75
Ne sais pas								
Patron à son propre compte	26,02	27,22	35,93	27,78	31,64	24,09	27,20	32,57
Refus de réponse								
Retraité	3,37	1,67	3,29	2,96	1,17	2,85	2,72	2,06
Salarié non étatique/salarié privé	7,47	10,00	7,78	5,93	6,25	14,77	6,28	6,65
Sans emploi/ à la recherche d'emploi	6,75	10,00	7,49	6,67	11,72	4,92	10,04	9,63
Total général	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

Les chefs d'entreprise : les plus confiants

Les patrons à leur propre compte affichent, tout au long des éditions, des niveaux élevés de confiance totale. Après un pic à 35,9 % en 2018 (MM10), leurs taux restent stables entre 24 % et 32 %, culminant à 32,6 % en 2025 (MM16). Ce groupe semble percevoir la justice comme un outil protecteur ou favorable à leurs intérêts économiques.

Les femmes au foyer : une confiance stable mais modérée

Ce groupe montre une confiance relativement constante, avec des taux oscillant entre 22 % et 28 %. Elles restent la deuxième catégorie la plus confiante, ce qui peut traduire un attachement aux institutions, ou une moindre exposition aux contentieux judiciaires directs.

Les élèves et étudiants : une confiance modérée mais régulière

Avec des taux entre 8,4 % et 10,8 %, les jeunes en forma-

tion expriment une confiance modérée mais stable. Ce résultat pourrait refléter une vision plus idéalisée des institutions, ou une moindre confrontation à des problèmes juridiques.

Les salariés du secteur public : une baisse continue

Chez les fonctionnaires, la confiance décline lentement, passant de 5,8 % (MM8) à 2,75 % (MM16). Cette chute pourrait s'expliquer par une désillusion vis-à-vis d'un système censé les protéger mais dont les résultats ne semblent pas répondre à leurs attentes.

Les salariés du secteur privé : des perceptions fluctuantes

Leur confiance varie beaucoup : 14,8 % (MM14) puis chute à 6,6 % (MM16). Ce groupe semble plus sensible aux changements de climat économique ou judiciaire.

Les sans-emploi : une confiance incertaine

Les personnes sans emploi montrent une confiance incons-

tante, avec un pic en 2020 (11,7 %) et une baisse en 2023 avant de remonter en 2025 (9,6 %). Ces variations pourraient refléter un sentiment d'exclusion et une relation distante avec l'appareil judiciaire.

Les aide-ménagères, retraités, apprentis : des taux faibles mais stables

Ces groupes restent toujours en dessous des 10 %, sans évolution notable, ce qui traduit un rapport distancié à la justice, souvent liée à la précarité ou au désengagement civique.

Évolution de la confiance totale en la justice selon la région (MM8–MM16)

L'analyse par région met en évidence de fortes disparités territoriales dans le niveau de confiance totale en la justice

maliennne. Si certaines régions enregistrent des niveaux globalement plus élevés, d'autres peinent à dépasser les 5 % sur plusieurs éditions, témoignant d'un rapport différencié à l'institution judiciaire selon les contextes locaux.

Tab. 11

Proportion de citoyen.ne.s ayant totalement confiance en la justice maliennne, selon la région et par édition du Mali-Mètre (MM8 à MM16)

Région	MM8	MM9	MM10	MM12	MM13	MM14	MM15	MM16
Bamako	9,16	5,00	21,26	8,89	10,16	9,33	11,51	7,57
Gao	1,20	10,56	1,80	0,37	7,81	3,37	10,46	3,67
Kayes	11,57	16,11	17,37	11,48	9,77	20,21	10,88	22,48
Kidal	1,20	0,56		0,37	3,52	2,07		14,22
Koulikoro	18,07	13,33	10,78	19,63	11,33	11,14	12,55	8,49
Menaka	1,45	2,22	10,48	0,74	2,73	0,52	7,32	7,11
Mopti	11,33	5,56	3,29	7,04	20,31	8,03	3,56	8,49
Ségou	16,87	18,89	11,38	11,85	10,94	10,10	16,74	4,59
Sikasso	16,14	26,11	12,57	22,96	14,06	12,18	16,32	19,95
Taoudenni	8,19		9,58	12,22	4,69	20,73	10,67	2,98
Tombouctou	4,82	1,67	1,50	4,44	4,69	2,33		0,46
Total général	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

Kayes, Koulikoro et Sikasso : des niveaux globalement élevés et stables

Dans les régions du Sud-ouest, la confiance en la justice reste relativement constante. Kayes affiche des proportions supérieures à 11 % dans presque toutes les éditions, avec une progression nette entre MM13 (9,8 %) et MM16 (22,5 %). Koulikoro évolue dans une fourchette allant de 8,5 % à près de 20 %, marquant une appréciation modérée mais régulière. Sikasso, quant à elle, se distingue par des niveaux élevés et homogènes, culminant à plus de 19 % en MM16, ce qui témoigne d'une perception plus favorable du système judiciaire dans cette zone.

Mopti, Gao, Ménaka et Tombouctou : des évolutions irrégulières dans les zones en crise

Dans les régions affectées par les conflits et l'instabilité, les niveaux de confiance varient fortement. Mopti, par exemple, enregistre un pic à 20,3 % en MM13, puis une baisse autour de 8–11 % dans les éditions suivantes. Gao et Ménaka oscillent autour de 1 à 10 %, avec une forte volatilité d'une édition à l'autre, ce qui peut refléter des perceptions influencées par l'accès inégal à la justice ou les ten-

sions sécuritaires. Tombouctou reste généralement en dessous de 5 %, sans évolution marquante.

Taoudenni et Kidal : des pics ponctuels dans un contexte d'exclusion perçue

Taoudenni connaît des pics visibles, notamment à MM11 (12,2 %) et MM13 (20,7 %), suivis d'une baisse progressive. À Kidal, on observe une montée à MM13 (3,5 %) et MM14 (2,1 %), puis un bond à 14,2 % en MM15, avant un repli. Ces dynamiques traduisent un rapport irrégulier à l'institution judiciaire, souvent lié à un sentiment d'éloignement ou de marginalisation.

Bamako : une tendance fluctuante, mais contenue

Dans la capitale, la confiance totale reste relativement stable, oscillant entre 7 % et 13 % selon les années, avec un pic à MM11 (18,3 %) et un creux à MM16 (5,2 %). Cela pourrait refléter des perceptions ambivalentes, entre proximité institutionnelle et insatisfaction face à certaines pratiques, telles que la lenteur des procédures, la perception de favoritisme ou la corruption.

La confiance en la justice selon le niveau d'instruction (MM8–MM16)

L'analyse révèle une hiérarchie persistante dans la

confiance déclarée envers la justice, fortement influencée par le niveau d'instruction. Plus les répondant.e.s sont instruit.e.s, moins ils/elles déclarent avoir une confiance totale dans le système judiciaire malien.

Proportion de citoyen.ne.s ayant totalement confiance en la justice malienne, selon le niveau d'instruction et par édition du Mali-Mètre (MM8 à MM16)

Tab. 12

Niveau d'instruction	MM8	MM9	MM10	MM13	MM14	MM15	MM16
Aucun	41,20	36,11	41,92	41,02	52,07	42,68	41,97
Primaire	31,33	37,22	29,04	32,03	22,02	30,96	29,36
Secondaire	15,66	19,44	17,96	14,84	17,36	12,55	19,50
Supérieur	11,81	7,22	11,08	12,11	8,55	13,81	9,17
Total général	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : Analyse des données brutes de Mali-Mètre – édition XVI (2025), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)

Les personnes sans instruction : les plus confiantes

Les personnes sans niveau de formation affichent les niveaux de confiance les plus élevés, atteignant un sommet de 52,1 % en 2021 (MM14). Cette tendance reste globalement stable, autour de 41–43 % sur l'ensemble de la période. Ce résultat peut s'expliquer par une moindre exposition aux dysfonctionnements du système, ou une posture de résignation et de distance critique limitée face aux institutions.

Les personnes ayant un niveau primaire : une confiance modérée et stable

Ce groupe enregistre des taux de confiance autour de 29–32 %, avec un léger recul depuis le pic de 37,2 % en 2019 (MM9). Leur regard semble davantage influencé par des attentes non satisfaites vis-à-vis des services publics de justice, et une meilleure capacité à formuler un jugement critique.

Les diplômés du secondaire : entre prudence et désillusion

Avec une moyenne de 16,5 %, les titulaires d'un niveau secondaire expriment une confiance relativement faible. Les fluctuations observées, comme la baisse à 12,6 % en 2021 (MM14), pourraient refléter une conscience plus nette des lenteurs, biais ou limites de l'appareil judiciaire.

Les diplômés du supérieur : les plus défiants envers la justice

Les personnes les plus instruites sont également les plus critiques. Leur confiance totale reste en dessous de 14 % sur toute la période, tombant à 7,2 % en 2019 (MM9). Ce résultat traduit une exigence plus élevée vis-à-vis des standards de fonctionnement de l'institution judiciaire, souvent perçue comme inefficace, politisée ou inaccessible.

Au regard des constats effectués, des résultats obtenus et des enjeux identifiés tout au long de cette analyse, il apparaît nécessaire de proposer des recommandations concrètes, réalistes et adaptées au contexte local. Ces recommandations visent à renforcer l'efficacité des actions menées, à corriger les insuffisances observées et à mieux répondre aux besoins des bénéficiaires. Elles prennent en compte à la fois les défis structurels, les contraintes opérationnelles et les opportunités d'amélioration identifiées sur le terrain. Leur mise en œuvre contribuerait non seulement à optimiser les résultats du programme, mais aussi à renforcer la durabilité des acquis. C'est dans cette optique que les pistes d'action ci-après sont formulées.

7.

Recommandations opérationnelles

À court terme (moins de 2 ans)

Renforcer l'accès à l'éducation et à la santé pour les plus vulnérables

Public cible : Gouvernement, partenaires techniques et financiers (PTF)

- Déployer des écoles mobiles ou communautaires dans les zones à accès limité.
- Recruter et former des enseignant.e.s et agents de santé locaux, surtout dans les zones rurales.
- Mettre en place des campagnes gratuites de sensibilisation à la scolarisation des filles et à la santé maternelle.

Appuyer les radios communautaires comme relais d'information citoyenne

Public cible : ministère de la Communication, société civile, collectivités

- Soutenir les radios locales pour diffuser en langues nationales des émissions sur les droits, la citoyenneté, la participation et la redevabilité.
- Former des journalistes locaux à l'animation des débats publics.
- Renforcer la transparence et la redevabilité dans la gestion publique locale.

Public cible : Collectivités territoriales, services déconcentrés

- Mettre en place des cadres de dialogue citoyen.ne.s (comités de veille, enquêtes de satisfaction, boîtes à plaintes).
- Publier les budgets communaux dans des formats simples et accessibles.

À moyen terme (2 à 5 ans)

Mettre en œuvre une réforme participative du système éducatif

Public cible : ministère de l'Éducation, PTF

- Revoir les programmes pour les adapter aux réalités locales (langue, marché de l'emploi, citoyenneté).

- Réintroduire l'éducation civique, les cours de droits humains et les langues nationales à l'école.
- Intégrer les jeunes dans la gouvernance des établissements scolaires.

Développer des dispositifs d'écoute et de justice de proximité

Public cible : ministère de la Justice, collectivités

- Créer des antennes de médiation communautaire et de justice mobile dans les zones enclavées.
- Former les chefs de village, leaders religieux et traditionnels à la résolution pacifique des conflits.
- Recommandations transversales (toutes échéances confondues)

Renforcer l'approche genre dans les politiques publiques

Public cible : Tous les acteurs (État, PTF, ONG, collectivités)

- Intégrer des quotas d'implication féminine dans les instances locales de décision.
- Mettre en place des systèmes d'écoute et de signalement des violences fondées sur le genre.
- Apporter des réponses audacieuses, structurelles et territorialisées aux inégalités.
- Orienter davantage les investissements vers les régions marginalisées en soutenant des approches participatives, équitables et sensibles au genre (systématiser la planification et budgétisation sensible au genre, PBSG).

S'appuyer sur les jeunes et les femmes comme acteurs du changement

Public cible : Ministères en charge de la jeunesse, société civile

- Soutenir les initiatives communautaires portées par les jeunes et les femmes (clubs d'écoute, théâtre citoyen, sensibilisation scolaire).
- Créer des espaces de participation pour les jeunes et les femmes dans les communes et les conseils scolaires.

8. Conclusion

Les inégalités mises en évidence dans cette étude ne sont pas de simples constats statistiques : elles traduisent une réalité vécue au quotidien par des millions de Malien.ne.s. L'accès inégal à la santé, à l'éducation, à la justice et à l'information affaiblit la cohésion nationale, mine la confiance dans les institutions et freine le développement du pays.

Ces inégalités ne sont ni inévitables ni irréversibles. Elles appellent des réponses audacieuses, structurelles et territorialisées. Nous appelons les autorités publiques à renforcer

l'inclusion des citoyen.ne.s, en particulier les femmes, les jeunes et les personnes non instruites, dans les politiques publiques. Nous encourageons les partenaires techniques et financiers à orienter davantage leurs investissements vers les régions marginalisées, en soutenant des approches participatives, équitables et sensibles au genre.

Investir dans l'égalité, c'est investir dans la paix, la stabilité et la prospérité du Mali. Les données sont claires. L'heure est à l'action.

À propos de l'auteur

Siaka Sidibé est statisticien-démographe, spécialiste du suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage, avec plusieurs années d'expérience dans l'analyse des données d'enquête et l'évaluation de projets de développement.

Titulaire d'un Master en démographie de l'Institut de Formation et de Recherche Démographique (IFORD) de Yaoundé, il a conduit plusieurs études et évaluations pour des organisations internationales telles que la FAO, le PAM, Oxfam et CRS, notamment dans des contextes fragiles et marqués par des conflits.

Son expertise repose sur la maîtrise des méthodes quantitatives (SPSS, Power BI, Excel) et des approches qualitatives, intégrant systématiquement une perspective de genre et d'inclusion.

Engagé pour une gouvernance inclusive et la cohésion sociale, il contribue activement au renforcement des capacités locales et à la production de connaissances utiles aux décideurs et aux citoyens.

Inégalités au Mali à partir des données des données brutes de Mali-Mètre (2015-2025)

Ce rapport propose une analyse approfondie des inégalités au Mali à partir des données de l'enquête d'opinion Mali-Mètre sur la période 2015–2025. Il met en lumière les disparités persistantes dans l'accès aux services sociaux essentiels, la participation citoyenne et la perception de la gouvernance, dans un contexte marqué par des crises politiques, sécuritaires et institutionnelles.

Les résultats révèlent de fortes disparités territoriales et sociales. L'accès à la santé demeure un défi majeur, particulièrement dans les régions du Sud (Sikasso, Ségou, Kayes), tandis que les populations du Nord priorisent la sécurité. L'éducation est perçue comme un enjeu prioritaire par les jeunes et les personnes faiblement instruites, reflétant des inégalités structurelles. La justice suscite une confiance très variable selon les régions et le niveau d'instruction. Quant à la sécurité, elle est plus préoccupante dans les zones de conflits (Nord et Centre), avec des écarts significatifs entre hommes et femmes.

La participation au dialogue inter-Maliens a révélé des inégalités d'accès à l'information et à l'invitation, touchant particulièrement les femmes, les jeunes et les populations faiblement instruites. De même, la perception d'inclusivité du processus varie fortement selon le sexe, l'âge et la région, traduisant un déficit de représentativité et de confiance dans les mécanismes de concertation nationale.

La corruption et l'impunité apparaissent comme des préoccupations centrales. La majorité des citoyens perçoivent la justice comme corrompue, en particulier à Bamako, tandis que l'impunité est jugée très fréquente dans des régions comme Kidal et Tombouctou.

Vous trouverez plus d'informations sur ce sujet sur : [➔ fes.de](https://fes.de)